

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Pagination continue.

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. VI.

MONTRÉAL, JUIN 1887.

N° 2.

## SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection de municipalités scolaires—Nominations diverses—Diplômes octroyés par l'École Normale Jacques-Cartier—Compte rendu des séances de la Commission administrative—Comité catholique de l'Instruction publique—Distribution des prix à l'Académie Commerciale du Plateau, à l'École Modèle et à l'École Normale Jacques-Cartier.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: 90e Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval—Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle—Difficultés orthographiques—Phrases à corriger, Corrections—Problèmes d'arithmétique.—LECTURE POUR TOUS: Physiologie.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

### AVIS.

*Demande d'annexion en vertu de la sect. 5 du chap. 6 de 41 Vic.*

Détacher de la municipalité scolaire de Sainte-Anastasia de Nelson, comté de Mégantic, les lots depuis 1 à 6 inclusivement, des neuvième et dixième rangs de la dite municipalité pour les annexer à la municipalité de Sainte-Agathe, No 2, comté de Lotbinière, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Demande d'érection de municipalité.*

Détacher de la municipalité de Ouiatchouan, dans le comté de Chicoutimi, pour les annexer à la municipalité de Roberval, dans le même comté, les territoires ci-après désignés, savoir :

1° Toute la partie du lot No 14, du rang B de Roberval; borné au nord-est par la municipalité rurale du village de Roberval, en prenant pour la ligne sud-est du dit lot le même rhumb de vent que les lignes des autres lots au dit rang B, et au sud-ouest par le premier rang.

2° Les emplacements de George Audet, Edmond Ménard et Léon Deschesnes, et ce pour les fins scolaires.

## AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ

Détacher de la municipalité de Saint-Romuald et de l'arrondissement nommé "New Liverpool," dans le comté de Lévis, tout le territoire borné au nord-est à la ligne Benson Bros., au nord-ouest, sur la Cime du Cap jusqu'à la rivière Chaudière, au sud-ouest à la rivière Chaudière, et au sud-est à la paroisse de Saint-Jean Chrysostome, et étant les numéros du cadastre ou plan officiel pour la paroisse de Saint-Romuald, savoir : 459, 460, 461, 462, 463, 465, 466, 467, 468, 469, 549, 557, 558, 561, 562, 565, 566, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 593 jusqu'à et y compris la moitié du No 629, qui se trouve dans les dites limites, et laquelle moitié de terrain est la propriété de la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada; et Périger en municipalité sous le nom de "Le Sault," et ce pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

### AVIS.

Attendu que les syndics des écoles dissidentes de la municipalité de Como, dans le comté de Vaudreuil, ont laissé passer une année sans avoir d'école dans leur dite municipalité, qu'ils ne mettent pas la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, conformément à la loi; en conséquence, je donne avis qu'après trois publications consécutives dans la *Gazette Officielle de Québec*, je recommanderai au Lieutenant-Gouverneur en conseil, que la corporation des syndics des dites écoles dissidentes pour la dite municipalité soit déclarée dissoute, dans le délai indiqué par la loi.

GÉDÉON OUMET,

Québec, 21 mai 1887.

Surintendant.

## AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ

Eriger les cantons Massé et Ouimet, dans le comté de Rimouski, en municipalité scolaire, moins le premier rang de chacun des dits deux

cantons qui forment partie de Saint-Gabriel, et ce sous le nom de "Massé et Ouimet."

GÉDÉON OUIMET,

Québec, 13 juin 1887. Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 15 juin 1887.

AVIS.

*Demande d'annexion en vertu de l'article 5 du chap. 6 de 41 Vic.*

Détacher de la municipalité scolaire d'Hébertville, comté de Chicoutimi, les lots Nos un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze et douze, du deuxième rang du canton de Labarre, dite municipalité, pour les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Bruno, dit comté de Chicoutimi.

GÉDÉON OUIMET,

Surintendant.

AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ.

Ériger les townships de Laverlochère, de Duhamel et de Guigues, dans le comté de Pontiac, avec les limites qui leur sont assignées, en municipalité pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUIMET,

Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 16 juin 1887.

*Demande d'érection de municipalité scolaire.*

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Dominique, comté de Bagot, pour en former une municipalité scolaire séparée, sous le nom de municipalité scolaire du "village de Saint-Dominique," l'arrondissement No 1 de la dite municipalité, comprenant: "La partie du rang Saint-Dominique, située du côté du nord-est du chemin public, depuis et y compris la terre de Moïse Guertin, portant le No 256 des plan et livre de renvoi officiels de la dite municipalité, jusqu'à et y compris celle de Pierre Côté, No 306 des dits plan et livre de renvoi, et la partie du dit rang Saint-Dominique, située du côté sud-ouest du chemin public, depuis et y compris la terre d'Azarie Archambault, No 377 des dits plan et livre de renvoi officiels, jusqu'à et y compris la terre d'Edmond Falois, No 446 des dits plan et livre de renvoi."

GÉDÉON OUIMET,

Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 16 juin 1887.

AVIS.

*Demande d'érection de municipalité.*

Ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Cyriac," dans le comté de Chicoutimi, le territoire borné comme suit: "Dans le canton de

Kénogami, au nord par la rivière Saguenay, à l'est par la ligne qui sépare le canton Kénogami du canton Jonquières jusqu'à la ligne entre les 7e et 8e rangs du dit canton Jonquières, en suivant cette ligne jusqu'à la ligne de séparation entre les cantons Jonquières et Laterrière; et de là suivant la ligne de séparation entre les cantons Jonquières et Laterrière jusqu'au lac Kénogami, au sud par le lac Kénogami, à l'ouest par la ligne qui sert de limite est à la municipalité d'Hébertville."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 22 juin 1887.

*Avis de demande d'érection de municipalités scolaires.*

Diviser la municipalité scolaire de la paroisse de Saint-Antoine, comté de Verchères, en deux municipalités distinctes, et les ériger comme suit, savoir:

1<sup>o</sup> L'une formée de la première concession de la dite paroisse de Saint-Antoine, sous le nom de "municipalité de Saint-Antoine."

2<sup>o</sup> L'autre comprenant les deux autres concessions de la dite paroisse de Saint-Antoine, sous le nom de "municipalité du Brûlé de Saint-Antoine."

PAUL DE CAZES,

Secrétaire, pour le Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Ecole polytechnique de Montréal.*

Le 22 juin 1887.

Le Surintendant de l'Instruction publique, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 40 Vic., ch. 6, S. 2, S. S. 47, a accordé, le 22 juin, le diplôme d'ingénieur civil à MM. Avila Thomas, Onésime Suard et Alfred Latorest, avec distinction; à M. M. André Loignon et Clovis Leduc, d'une manière satisfaisante.

GÉDÉON OUIMET,

Surintendant de l'Instruction publique.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 28 juin 1887.

AVIS.

*Demande d'érection de municipalité.*

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Thomas de Pierreville, comté de Yamaska, le village de Pierreville, tel qu'érigé par proclamation du Lieutenant-Gouverneur en conseil, en date du 18 mars dernier (1887), en y ajoutant la partie du territoire située dans la dite municipalité, borné au nord par les numéros cinq cent trente-cinq et cinq cent quarante, des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Thomas de Pierreville, au sud par la rivière Saint-François, à l'ouest par la limite est du dit village de Pierreville et la réserve des sauvages, portant le No 1217, et à l'est partie par les numéros huit cent quatre-vingt-sept du dit plan et livre de renvoi et partie par la route de la rivière aux Orties, et ériger le dit village de Pierreville et le terri-

toire sus-désigné en municipalité distincte sous le nom de "Municipalité scolaire du village de Pierreville." Eriger aussi ce qui restera du territoire de la dite municipalité, sous le nom de "Municipalité scolaire de la paroisse de Saint-Thomas de Pierreville."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 30 mai dernier (1887), de nommer M. Olivier Ouellet, commissaire d'écoles pour la paroisse de Sainte-Cécile du Bic, comté de Rimouski, en remplacement de M. Joseph Lavoie, dont le terme d'office est expiré.

DIPLOMES OCTROYES PAR L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

ANNÉE SCOLAIRE 1886-87.

ÉCOLE ACADÉMIQUE; MM. Wilfrid Meloche, Moïse Guérin, Joseph Tremblay, Emmanuel Benoit, Arthur Gravel, Napoléon Caron, Canrobert Roy, Omer Marchand.

ÉCOLE MODÈLE, 1<sup>re</sup> classe: MM. Joseph Marion, Jean Primeau, Albert Neveu, Urgel Bérard, Maximilien Brosseau;—2<sup>e</sup> classe: MM. Thomas Richard, Emile Gauvin, Patrick Malone, Théodore Dubuc, Hormisdas Rousseau.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>re</sup> classe: MM. Rodrigue Valiquette, Honorius Baulne, Emmanuel Roullier, Damase Langevin, Napoléon Pratte, Childéric Sénézac, Amédée Archambault, Hormisdas Couture, Sévère Bérard;—2<sup>e</sup> classe: M. Joseph Babau.

H. A. VERREAU, Ptre,

Principal de l'École Normale Jacques-Cartier.

Compte rendu des Séances de la Commission administrative du Fonds de pension des fonctionnaires de l'Enseignement primaire.

La seconde session de la Commission administrative du Fonds de pension a été ouverte le 17 mars 1887, au département de l'Instruction publique, Québec.

PRÉSENTS: — L'Honorable Gédéon Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique, président;

M. U. E. Archambault, délégué de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier;

Le Révérend E. J. Rexford, B. A.; et M. S. P. Robins, L. L. D., délégués des instituteurs protestants de la province de Québec, réunis en convention;

M. Candide Dufresne, délégué de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval.

M. U. E. Archambault présente une requête signée par M. F. X. P. Demers et autres instituteurs catholiques de Mont-

réal, relative à la retenue que doit payer le fonctionnaire de l'enseignement primaire qui veut assurer une pension à sa femme; cette requête est appuyée de l'opinion, par écrit, de deux avocats de Montréal. La requête est lue et déposée sur la table avec les documents qui l'accompagnent.

Le reste de la séance est employé à l'examen des demandes de pensions, lesquelles sont au nombre de 134.

Séance du 18 mars.

M. le Surintendant de l'Instruction publique informe la Commission administrative que la résolution adoptée à la séance du 20 novembre dernier, relative au paiement de l'intérêt sur les versements faits à l'ancien fonds de pension, et transférés au nouveau en 1886, n'a pu être mise à exécution, parce qu'il n'y a pas d'argent dans l'ancien fonds pour payer cet intérêt.

Sur proposition de M. Archambault, appuyée par M. Robins, la résolution suivante est adoptée:

Considérant que le fonds de pension créé en vertu de l'acte 19-20 Vict., chap. 14, section 7, n'a pas, pour le moment, les revenus nécessaires pour payer les intérêts accrus par les dépôts transférés au "Fonds de pension des fonctionnaires de l'Enseignement primaire;"

Considérant que la section 22 de l'acte 49-50 Vict., ch. 27, décrète qu'à mesure qu'une partie de l'ancien fonds de pension sera libéré par le décès des pensionnaires, cette partie sera placée dans le nouveau fonds;

Considérant que puisque l'intérêt dû sur les dépôts faits dans l'ancien fonds de pension doit être payé avec un argent qui doit revenir un jour ou l'autre au nouveau fonds, il est résolu:

Que les intérêts dus sur les dépôts transférés de l'ancien au nouveau fonds, qui ne peuvent être réglés par ce fonds, seront réglés avec l'excédant des revenus sur les dépenses de l'année ou des années où la retenue n'excédera pas deux pour cent.

La Commission continue alors l'examen des demandes de pension, et ce travail a rempli aussi toute la séance du 19 mars.

Séance du 21 mars.

Au début de cette séance, la Commission continue l'examen de demandes de pension.

Sur proposition de M. S. P. Robins, appuyée par le Révérend E. J. Rexford, il est décidé par la Commission administrative du fonds de pension que l'article 33 du chapitre 27 de l'acte 49-50 Victoria ne s'applique pas aux académies, pour les années antérieures à 1887, parce qu'alors il n'existait aucune loi qui leur permit de devenir écoles sous contrôle ; que le traitement des fonctionnaires de l'enseignement primaire employés dans ces académies doit être évalué d'après les dispositions de l'article 32 du chap. 27 du dit acte, et que ce règlement doit être soumis par l'honorable Surintendant de l'Instruction publique, au Lieutenant-Gouverneur en conseil pour être sanctionné et ensuite publié dans la *Gazette Officielle* de Québec.

Proposé par M. S. P. Robins, secondé par M. Candide Dufresne, et résolu, que M. F. X. Couillard reçoive un salaire annuel de cent piastres comme secrétaire de la Commission administrative. Cette somme sera prise sur le Fonds de pension, et lui sera payée par quartier. Cette résolution sera soumise, par l'honorable Surintendant de l'Instruction publique, au Lieutenant-Gouverneur en conseil, pour recevoir sa sanction et sera publiée dans la *Gazette Officielle* de Québec.

M. U. E. Archambault présente une requête signée par M. Chs L. Smith, de Montréal, demandant que la Commission administrative favorise la passation d'un acte donnant de nouveaux délais aux fonctionnaires de l'enseignement primaire qui n'ont pu payer leurs arrérages de retenue avant le premier janvier 1887. Cette requête est accompagnée d'un document signé par M. N. Latremouille.

Après mûre délibération sur cette requête, il est résolu :

Que cette Commission est d'avis qu'il n'est pas opportun de demander de nouveaux amendements à la loi pour le moment.

M. J. T. Dorais ayant demandé que les versements qu'il a faits au Fonds de pension lui soient remis, la Commission décide que vu que M. Dorais a demandé lui-même à faire partie du fonds et que ses contributions ont été volontaires, il n'a pas droit au remboursement de ses versements : il lui sera permis de payer

la retenue sur le traitement qu'il a reçu depuis 1885, et sur celui qu'il recevra à l'avenir, à l'école du pénitencier de St-Vincent de Paul.

L'honorable Surintendant soumet le cas de M. J.-B. Schmouth, de Ste-Anne, ayant un brevet de capacité et enseignant dans une école d'agriculture ; il a payé ses arrérages de retenue et il demande à faire partie du Fonds de pension.

La Commission décide qu'il peut participer au fonds, et que la retenue qu'il a payée ne doit pas lui être remise, attendu qu'il l'a payée sur sa demande spéciale.

La Commission administrative reprend en considération la requête des Instituteurs catholiques de Montréal, et après avoir longuement délibéré sur cette question, la Commission arrive aux conclusions suivantes :

Considérant que la Commission administrative instituée en vertu de l'Acte 49-50 Vict., ch. 27, ss. 35-36, a pour mission spéciale d'administrer le Fonds de pension créé en vertu du dit acte 49-50 Vict., ch. 27 ;

Considérant que les pensions promises par l'acte 43-44 Vict., chap. 22, sont de beaucoup plus considérables que celles accordées par l'acte 49-50 Vict., chap. 27 ;

Considérant qu'il y aurait une grave injustice à prélever sur la retenue des fonctionnaires en activité, les sommes nécessaires pour payer le surplus des avantages offerts par l'ancienne loi, attendu qu'on les forcerait à contribuer au paiement d'une pension à laquelle ils ne peuvent prétendre, ni pour eux, ni pour leurs femmes, ni pour leurs enfants ;

Considérant que plusieurs fonctionnaires ont déclaré, avant le premier janvier dernier, que n'ayant aucune raison de supposer que la loi 49-50 Victoria, chap. 27, eût un effet rétroactif, ils avaient confiance que les droits acquis et qu'ils pourraient avoir en vertu de l'acte 43-44 Vict., chap. 22, seraient sauvegardés ; que toutefois ils étaient prêts à se conformer à la décision qui serait prise à cet effet ;

En conséquence il est résolu :

1° Que la Commission administrative regrette sincèrement de n'avoir ni le

pouvoir, ni le moyen d'accorder la demande si bien motivée des requérants ;

2° Qu'il sera permis aux fonctionnaires qui ont demandé d'attendre l'opinion de la Commission pour leur femme, de se mettre en règle avec le Fonds de pension, dans les quinze jours qui suivront la réception de leur état de compte.

Sur le nombre des pensions demandées, lesquelles s'élèvent à 134 :

13 sont rejetées, parce qu'elles ne sont pas conformes à la loi ;

23 sont suspendues jusqu'à ce que les pétitionnaires aient produit les documents exigés par la loi et par la Commission administrative ;

98 sont accordées ; en voici la liste :

PENSIONS ACCORDÉES EN VERTU DE LA 49-50 VICT., CH. 27.

NOMS ET ADRESSES DES PENSIONNAIRES.	Pension annuelle.		Retenue de 2010		Retenue de 2010 pendant 3 ans sur le traitement des années antérieures à 1880		Pension annuelle réduite pour trois années seulement	
	\$	Cts.	\$	Cts.	\$	Cts.	\$	Cts.
Archambault G. N. A., Varennes.	522	00	10	44	240	00	271	56
Aubé J.-B. Et., St-Sauveur, Québec.	107	00	2	14	45	80	59	06
Barrette A. V. St-Cuthbert, Berthier.	168	72	3	38	74	76	90	58
Bergeron Hermeline, St-Grégoire.	18	62		37	5	49	12	76
Bergeron Delphine, St-Wencaslas.	48	50		97	20	08	27	45
Bienvenue Dame Azarie, Belœil.	90	86	1	81	40	16	48	89
Black Apolline, Québec.	100	67	2	02	34	56	64	09
Blanchard M. Emélie, Montréal.	159	60	3	20	64	80	91	60
Blouin Emélie, St-Cœur de Marie.	48	38		97	20	17	26	24
Bouchard Bernard, Lauzon, Lévis.	104	01	2	08	40	35	61	58
Boudrias Vve Dominique, Montréal.	298	15					298	15
Boulay Narcisse, Acton-Vale.	231	36	4	63	93	26	133	47
Burke Catherine, Ottawa.	95	40	1	91	45	50	47	99
Carrier Vve Édouard, Lévis.	210	14			72	02	138	12
Carrier Olivine, St-Joseph de Sorel.	88	60	1	77	39	10	47	73
Chabot Marie, Ste-Hénédine.	96	44	1	93	44	02	50	49
Chaurette Angéline, St-Benoît.	35	45		71	13	52	21	22
Chevalier M. Caroline, Cornwall, Ont.	51	82	1	04	16	60	34	18
Cléroux J. A., St-Martin, Laval.	94	05	1	88	34	15	58	02
Corbeil Édouard, St-Isidore de Prescott.	177	64	3	56	72	47	101	61
Côté Joseph, St-Alphonse, Chicoutimi.	32	08		64	14	30	17	14
Couture Bibian, St-Gervais, Bellechasse.	50	40	1	01	22	88	26	51
Dalfond D <sup>re</sup> F. X., St-Ambroise, Joliette.	59	38	1	19	23	52	34	67
Darey P. J., Montréal.	454	42	9	09	182	21	263	12
Daudelain D <sup>re</sup> Jos., North Stanbridge.	80	17	1	60	28	68	49	89
Daveluy Elise, Trois-Rivières.	56	67	1	14	20	07	35	46
Demers D <sup>re</sup> Olivier, St-Nicolas.	25	58		51	8	12	16	95
Deschêne Ernestine, Bastiscan.	67	66	1	36	23	43	42	87
Desjardins M. Rosalie, St-Hubert.	15	62		31	4	72	10	59
Dickson Hugh, St-Léon de Stanton.	76	68	1	54	35	12	40	02
Dubois Esther, V <sup>e</sup> Cabana, Sherbrooke.	127	92	2	56	52	46	72	90
Dubois Sophie, Village de Mégantic.	115	86	2	32	55	58	57	96
Duclos Paul, Îles de la Madeleine.	73	04	1	46	36	52	35	06
Dudemaine Célair, Joliette.	26	29		53	8	66	17	10
Dufresne Candide, Montmagny.	386	40	7	73	225	55	153	12
Duncan Thomas, Stoneham.	178	54	3	57	82	75	92	22
Dupras Etienne, St-Justin.	120	70	2	42	57	41	60	87
Emelie James, Lachute.	368	30	7	37	242	03	118	90
Eenouf Vve. G. Alf., Kamouraska.	20	15					20	15
Filiatrault M. Ls., Ste-Rose de Laval.	90	68	1	82	37	94	50	92
Fitzgerald John, Ottawa.	236	74	4	74	104	10	127	90
Fontaine Prudent, St-Paschal.	81	86	1	64	34	88	45	34
Fradet Samuel A., St-Pierre, Id'Orléans.	197	46	3	95	85	10	108	41
Frawley Patrick, Chapeau, Pontiac.	97	46	1	95	41	33	54	18
Goulet Eugénie, St-Férol.	55	36	1	11	25	28	28	97
Grant Alex. G., Montréal.	252	00	5	04	108	00	138	96
Gosselin Henry F., Clarendon.	147	28	2	95	69	40	74	93
Hubert Marie Olive, St-Bonaventure.	26	34		53	10	00	15	81

## PENSIONS ACCORDÉES EN VERTU DE LA 49-50 VICT., CH. 27.—(Suite)

NOMS ET ADRESSES DES PENSIONNAIRES.	Pension annuelle.		Retenue de 2010		Retenue de 2010 pendant 3 ans sur le traitement des années antérieures à 1880		Pension annuelle réduite pour trois années seulement	
	\$	Cts.	\$	Cts.	\$	Cts.	\$	Cts.
Héroux Vve Alp., St-Philippe.	52	32					52	32
Hickstom Henry, Montréal.	936	00	18	72	378	00	539	28
Keegan Andrew, Montréal.	205	00	4	10	70	00	130	90
Kertson M. Eugénie, Chesham.	41	06		83	12	84	27	39
Lane Morgan, Montréal.	158	60	3	18	69	80	85	62
Lacroix Vve Ls., St-Ours.	94	16					94	16
Langlois Léocadie, St-Antoine de Tilly.	94	96	1	90	43	03	50	03
Laverrière Émélie, N.-D. de Lévis.	35	60		72	11	40	23	48
Lawley J. S., St-Ambroise de Kildare.	108	54	2	17	78	98	27	39
Lavoie M. Philomène, St-Bonaventure.	42	02		84	14	36	26	82
Lemaire Anasthasie, Nicolet.	19	27		39	5	10	13	78
Lemaire Délima, St-Robert.	62	92	1	26	26	60	35	04
Levasseur Éloïse, St-Léonard.	29	11		58	11	88	16	70
Mavrand Ovile, Ste-Geztrude.	19	45		39	5	66	13	49
McGill Mary, Huntingdon.	65	54	1	31	31	37	33	84
Moffatt A. M., Adolphe, Vaudreuil.	258	68	5	18	121	34	132	16
McLeod Christiana, Manchester, N. Y.	26	54		53	8	74	17	27
Montreuil Dame H. L., Montréal.	59	82	1	20	17	71	40	71
Monty V., St-Paul d'Abbotsford.	64	38	1	29	25	41	37	68
O'Donoghue H. C. St-Jérôme, Terreb.	378	90	7	58	242	48	128	84
O'Rvan Michael, Sillery.	248	97	4	98	99	20	144	79
Onellet Elzéar, Hébertville.	111	92	2	24	39	24	70	44
Pageot Charles, Québec.	108	40	2	17	49	63	56	60
Painchaud J.-B. F., I. de la Madeleine.	71	74	1	44	34	00	36	30
Parent Dina, St-Isidore, Dorchester.	23	44		47	7	90	15	07
Perrier Pierre, Ville St-Jean.	115	35	2	31	51	00	62	04
Pesant Charlotta, Montréal.	63	46	1	27	27	83	34	36
Pilote Émélie, St-Siméon, Charlevoix.	60	32	1	21	27	76	31	35
Plante Céleste, St-Hilaire, Rouville.	43	72		88	17	66	25	18
Plante Ursule, St-Hilaire, Rouville.	60	48	1	21	26	04	33	29
Poissant Julien, St-Jean.	89	77	1	80	36	46	51	51
Ratté M. Céline, Québec.	71	50	1	43	25	90	44	17
Richard Symphorose, St-Barnabé.	55	23	1	11	19	55	34	57
Robert Elmire, Montréal.	40	60		81	18	70	27	00
Robinson Robert, Bristol.	52	00	1	04	23	65	27	31
Sauvé Jérémie, Ste-Agathe, Terreb.	116	22	2	33	54	06	59	83
Simard Aristide, Lacolle.	145	70	2	92	66	72	76	66
St-Pierre Virg., Chester, Arthabaska.	58	29	1	17	25	90	31	22
Salvail D <sup>me</sup> Paul, St-Anne de Sorel.	36	90		74	15	00	21	16
Tanguay Georges, St-Gervais.	537	50	10	75	248	75	278	00
Tessier Philom., Ste-Anne de la Pérade.	40	40		81	15	92	23	67
Toussaint M. A., St-Roch de Québec.	86	40	1	73	36	24	48	43
Toutant D <sup>me</sup> Ed., St-Luc, Champlain.	77	20	1	55	31	08	44	67
Tétraut D <sup>me</sup> Abdon, Ste-Ang. de Monnoir	76	66	1	53	30	10	45	03
Tremblay Marie, Baie St-Paul.	32	36		65	11	78	19	93
Turcotte Arthémise, Québec.	53	20	1	07	22	60	29	53
Varrat M. Angèle, Papineauville.	76	68	1	54	29	84	45	30
Wilkins M. Beverly, Eardley.	52	00	1	04	8	50	42	46
Whelan Sophie Gravel, St-Agathe L.	43	40		87	20	55	21	88
	11671	13	220	13	4954	26	6496	74

F. X. COUILLARD,

Secrétaire.

**Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique**

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU 17 MAI 1887.

Séance de l'avant-midi.

*Présents :*

- Le Surintendant, président,
- Son Eminence le cardinal Taschereau
- Mgr l'évêque de Trois-Rivières,
- “ “ de Rimouski,
- “ “ de Sherbrooke,
- “ “ de Saint-Hyacinthe,
- “ “ de Chicoutimi,
- “ “ de Nicolet,
- Honorable P. J. O. Chauveau,
- “ Juge L. A. Jetté,
- P. S. Murphy, écuier.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière session.

Lecture de lettres de Mgr le Vicaire apostolique de Pontiac et de M. le Dr Painchaud informant la comité qu'ils ne pourront assister à la présente session.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres, fait le rapport suivant qui est adopté :

17 mai 1887.

*Présents :*

- Son Eminence le cardinal Taschereau, président,
- Mgr l'évêque de Rimourki,
- “ “ de Sherbrooke,
- Honorable P. J. O. Chauveau.

Le sous-comité a l'honneur de faire le rapport suivant :

1° “ Fourth Dominion Catholic Reader,” by a catholic teacher, James A. Sadlier, Montreal and Toronto. Recommandé.

2° “ Abrégé complet de l'histoire sainte,” à l'usage des écoles. Deuxième cours. Par L'abbé David Gosselin. Québec, Langlais, libraire-éditeur, 1887.

3° *Id.* premier cours.

4° “ Tablettes chronologiques et alphabétiques des principaux événements de l'histoire du Canada,” par l'abbé David Gosselin. Québec, Langlais, libraire-éditeur, 1887.

La considération des ouvrages portant les numéros 2, 3 et 4, est renvoyée à une séance subséquente, parce que les membres du comité ayant reçu des ex-

emplaires de ces livres sans être avertis qu'on se proposait d'en demander l'approbation, n'en ont pas fait un examen suffisant.

Signé : † E. A. CARD. TASCHEREAU,  
Arch. de Québec.  
Président du sous-comité.

Le sous-comité chargé de l'examen de certaines questions posées par M. Lippens au sujet de l'inspection des maisons d'école-modèle ou académique dérivées par des religieux ou des religieuses, fait le rapport qui suit :

16 mai 1887.

*Présents :*

- Son Eminence le cardinal Taschereau, président,
- Mgr l'évêque de Trois-Rivières,
- “ “ de Nicolet,
- Honorable P. J. O. Chauveau, Surintendant,

Aux question posées par M. l'inspecteur d'écoles Lippens, savoir :

1° L'inspecteur a-t-il le droit de visiter les établissements subventionnés tenus par des corporations ou des communautés religieuses ?

2° A-t-il le droit d'examiner tous les élèves, ou seulement ceux de l'externat, autrement dit, de la classe des commissaires ?

3° Si on refuse de recevoir sa visite, lui suffit-il de mentionner le fait dans ses bulletins ?

Le sous-comité répond négativement en ce qui concerne les écoles qui ne sont pas sous le contrôle des commissaires, référant aux articles 114 et 115 du chapitre 6e de 41 Victoria.

Signé : † E. A. CARD. TASCHEREAU,  
Arch. de Québec,  
Président.

Sur proposition de Mgr l'évêque de Chicoutimi, secondé par Mgr Nicolet, ce rapport est adopté sur la division qui suit :

POUR :—Son Eminence le cardinal Taschereau, NN. SS. les évêques de Trois-Rivières, de Rimouski, de Sherbrooke, de St-Hyacinthe, de Chicoutimi, de Nicolet, les honorables P. J. O. Chauveau, le Surintendant, et P. S. Murphy, écuier.

CONTRE :—L'honorable juge L. A. Jetté.

Le sous-comité chargé de l'examen de la question des conférences pédagogiques fait le rapport qui suit :

16 mai 1887.

*Présents :*

Son Eminence le cardinal Taschereau, et le Surintendant.

Le comité nommé pour faire rapport sur les conférences pédagogiques proposées par M. l'inspecteur Lippens a l'honneur de faire rapport :

1° Que sur huit curés du district d'inspection de M. Lippens qui ont écrit à ce sujet, six se sont montrés satisfaits de ces conférences, un n'a pas cru devoir se prononcer, et un seul y est défavorable. Les commissaires d'écoles de St-Antoine, de Chambly se sont aussi déclarés satisfaits.

Les paroisses de ce district dont aucune réponse n'est venue sont Contrecœur, Boucherville, Longueuil, Belœil, Ste-Julie, St-Marcel et St-Robert.

2° Le sous-comité suggère que tous les inspecteurs d'écoles soient consultés sur l'utilité et la possibilité de ces conférences.

Signé : † E. A. CARD. TASCHEREAU,

Arch. de Québec,  
Président.

Sur proposition de Mgr l'évêque de Nicolet, secondé par Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, ce rapport est adopté.

Lecture du rapport du commissaire délégué par le comité pour faire une enquête sur les accusations portées contre Guillaume Robichaud, instituteur à Cacouna.

Sur proposition de l'honorable P. J. O. Chauveau, secondé par l'honorable juge L. A. Jetté, la considération de ce rapport est remise à la prochaine session du comité.

Séance de l'après-midi.

*Présents :*

Les mêmes, plus NN. SS. les archevêques de Montréal et d'Ottawa.

Sur proposition de Son Eminence le cardinal Taschereau, secondé par l'honorable P. J. O. Chauveau, il est résolu : "Que M. le Surintendant fasse faire une analyse des lettres des inspecteurs et professeurs concernant les programmes d'études et les tableaux d'emploi du temps pour les écoles catholiques; que cette ana-

lyse soit imprimée et envoyée à tous les membres du comité avant la réunion du mois de septembre prochain, et qu'un comité spécial soit nommé pour examiner cette analyse et en faire rapport."

Et sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, secondé par Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, il est résolu : "Que ce comité se composera de Son Eminence le cardinal Taschereau, Mgr l'évêque de Rimouski, l'honorable P. J. O. Chauveau, P. S. Murphy, écuier, et du Surintendant.

Sur proposition de son Eminence le cardinal Taschereau, secondé par l'honorable P. J. O. Chauveau, il est résolu : "Que M. Paul de Cazes soit nommé secrétaire du comité catholique du conseil de l'instruction publique, avec un traitement annuel de deux cent cinquante piastres."

Sur proposition de Son Eminence le cardinal Taschereau, secondé par Mgr l'évêque de Nicolet, il est résolu : "Que M. l'inspecteur P. Ruel, soit recommandé comme inspecteur du district laissé vacant par le décès de feu M. Edouard Carrier, avec le même traitement que M. Carrier."

Sur proposition de Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, secondé par Mgr l'évêque de Sherbrooke, il est résolu : "Que M. Amédée Tanguay soit recommandé comme inspecteur d'écoles pour le district qui sera laissé vacant par la retraite de M. l'inspecteur Ruel, et avec le même traitement."

Sur proposition de Son Eminence le cardinal Taschereau, secondé par l'honorable P. J. O. Chauveau, il est résolu : "Que M. John Ahern soit recommandé comme professeur d'anglais à l'école normale Laval, en remplacement de M. Daniel McSweeney, qui a donné sa démission, à partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain, et avec le même traitement que M. McSweeney."

Le comité prend communication du projet d'amendement à la loi de pension des instituteurs qui suit, lequel lui est soumis par M. Candide Dufrene, principal du collège commercial de Montmagny :

"Acte pour amender l'acte 49-50 Vict., chap. 27, relatif au fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

"Sa Majesté, par et de l'avis et du con-

sentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit :

1<sup>o</sup> " La section première de l'acte 49-50 Vict., chap. 27, est amendée en ajoutant après les mots éducation, dans la huitième ligne, les mots suivants : " ou ayant été ainsi subventionnées avant la passion du présent acte."

2<sup>o</sup> " La section 32 du dit acte est amendée en ajoutant après les mots : " écoles privées subventionnées," les mots suivants : " ou ayant été subventionnées avant la passation du présent acte."

3<sup>o</sup> " La section 33 du dit acte est amendée en ajoutant à la fin du dernier alinéa, les mots suivants : " mais les dispositions du présent article ne s'appliquent pas aux écoles subventionnées avant la passation du présent acte, lesquelles doivent être considérées comme écoles sous contrôle."

Le comité recommande au gouvernement l'adoption de l'amendement ci-dessus comme étant juste.

Le comité recommande, sur proposition de Mgr l'évêque de Chicoutimi, que le traitement de M. l'inspecteur Joseph Ed. Savard, soit porté à \$1000.00, vu les dépenses considérables que cet inspecteur est obligé de subir, pour parcourir un district aussi étendu que l'est celui placé sous son administration.

Après lecture d'une plainte portée par M. le Surintendant de l'Instruction publique contre M. l'inspecteur d'écoles Joseph Phidime Simard, il est résolu : " Qu'ayant entendu la lecture de la requête contenant des accusations contre Monsieur l'inspecteur Joseph Phidime Simard, ce comité est d'avis que le Surintendant continue à retenir le traitement du dit Simard jusqu'à ce que la dite requête soit décidée au mérite."

" Que ce comité étant d'opinion que les accusations contenues dans la dite requête sont d'un caractère assez grave pour motiver une enquête, il ordonne qu'une copie de la dite requête soit signifiée au dit Joseph Phidime Simard, le sommant de comparaître devant ce comité le deuxième jour de juin prochain, à dix heures du matin, dans la salle du Conseil de l'Instruction publique, dans le Palais législatif à Québec, pour là et alors répondre aux accusations portées contre lui dans la dite requête, et recevoir tels ordres que le dit comité catho-

lique du Conseil de l'Instruction publique jugera à propos de donner."

Et le comité s'ajourne au 2 juin prochain.

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION SPÉCIALE  
DU 2 JUIN 1887.

Présents :

Le Surintendant, président,  
Son Eminence le cardinal Taschereau,  
Mgr l'évêque de Rimouski,  
" " Chicoutimi,  
" " Nicolet,  
L'honorable Sir N. F. Belleau,  
G. Bossé, écuier, C. R.,  
Eugène Crépeau, écuier, C. R.,  
P. S. Murphy, écuier.

La plainte produite contre l'inspecteur d'écoles Joseph Phidime Simard, par M. le Surintendant de l'Instruction publique est prise en considération.

Isidore Belleau, avocat, comparaît pour le dit Joseph Phidime Simard et produit la réponse à la plainte qui suit :

" Québec, } Devant le comité catho-  
                  } lique du Conseil de l'Ins-  
                  } truction publique.

" En réponse à la sommation de votre comité de répondre à la plainte portée contre lui par M. le Surintendant, M. Phidime Simard, inspecteur d'écoles, à l'honneur de répondre respectueusement : " Qu'il admet que M. le Surintendant a eu raison de se plaindre de sa conduite et que des irrégularités ont été commises par lui, lesquelles ont eu pour cause l'usage de la boisson ;

" Qu'il sollicite de votre comité la faveur d'une épreuve et s'engage à ne plus donner à l'avenir aucune raison de reproches dans sa conduite ;

" Qu'il est le père d'une nombreuse famille dont il est le seul soutien ;

" Qu'enfin il croit pouvoir donner à votre comité l'assurance qu'il n'aura qu'à se féliciter plus tard de lui avoir donné une occasion de réparer les torts qu'il a pu avoir dans le passé."

Québec, 2 juin 1887.

Signé : ISIDORE BELLEAU,  
Proc. P. Simard.

Sur proposition de Son Eminence le cardinal Taschereau, secondé par Mgr l'évêque de Rimouski, il est résolu :

“Que vu que les plaintes graves portées contre M. Joseph Phidime Simard, inspecteur d'écoles pour les comtés de Bellechasse, Montmagny et L'Islet, ont été reconnues fondées par Isidore Belleau, Ecr, avocat, procureur du dit Joseph Phidime Simard, devant ce comité ;

“Vu que le dit Joseph Phidime Simard a été plusieurs fois averti dans le cours des quatre dernières années, par M. le Surintendant, sans qu'il y ait eu amendement durable ;

“Ce comité recommande au gouvernement de destituer le dit Joseph Phidime Simard, comme inspecteur d'écoles.”

Et le comité s'ajourne.

### ACADEMIE COMMERCIALE, CATHOLIQUE DE MONTREAL.

#### CLOTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1886-87.

##### SÉANCE DRAMATIQUE ET MUSICALE.

Le mardi soir 21 juin 1887, une séance dramatique et musicale a été donnée par les élèves de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal, à l'occasion de la clôture de l'année scolaire 1886-87.

Dès 7 heures et demie, la grande et belle salle académique du Plateau recevait un nombreux et sympathique auditoire, et à 8 heures commençait la séance.

Le sujet représenté est ROBERT MACAIRE ou L'AUBERGE DES ADRETS, drame en trois actes; voici le tableau des personnages et les noms des acteurs :

ROBERT MACAIRE, sous le nom de Rémond :— Joseph Généreux ;

BERTRAND ancien camarade :— Arthur Bernier ;

BERNARD, frère de Robert Macaire :— Arthur Brodeur ;

DUMONT, aubergiste :— Origène Desève ;

CHARLES, fils adoptif de Dumont :— Charles de Tonnancourt ;

GERMEUIL, cultivateur :— Albert Frigon ;

PIERRE, garçon d'auberge :— Joseph Martin ;

ROGER, brigadier de gendarmerie :— Adélaïde Huet ;

Garçons d'auberge, gendarmes.

La scène se passe à l'Auberge des Adrets, sur la route de Grenoble à Chambéry.

Comme ouverture, MM. les professeurs A. Contant et J.-N. Desroches ont joué un duo de piano de Croisez : *Les Carabinières fédérales* ; puis l'élève D. Patterson a débité *The Battle of Blenheim*.

Alors a été joué le premier acte de Robert Macaire, qui a été suivi avec intérêt par l'assistance, comme d'ailleurs toute la suite du drame. Le chœur de l'Académie a chanté avec entrain le chœur de B. Richards : *God save the Prince of Wales*, et l'élève P. Madden a débité *The September Gale*.

Après le deuxième acte, M. A. Contant a fait entendre la *Romance sans paroles* :

M. Urgel Archambeault a joué, sur le violon, un fragment de *Farust*, d'Allard, et l'élève W. Lennon a débité le morceau : *How Mr Coville counted the shingles on his house*.

Le troisième acte est la partie tragique de la pièce, où le revolver fait des victimes, ce qui n'est pas sans effrayer quelque peu d'auditoire. Ce drame difficile a été rendu aussi bien qu'il est permis de l'attendre de jeunes gens qui ne peuvent préparer leurs rôles qu'à la dérobee de leurs études.

La séance a été close par le chant du *God Save the Queen*.

##### DISTRIBUTION DES PRIX.

Le mercredi, 22 juin 1887, à 2 heures, a été faite, à l'École du Plateau, la distribution solennelle des prix, aux élèves de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal, en présence d'une assistance sympathique et distinguée. Nous citerons spécialement, parmi les personnes présentes : l'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique ; M. l'abbé Sentenne, curé de Notre-Dame, et président du Bureau des Commissaires d'Écoles catholiques ; M. F. D. Monk, avocat, membre du dit Bureau ; M. E. Balète, directeur des études à l'École Polytechnique ; M. l'abbé Toupin, P. S. S., de Saint-Patrice ; M. l'abbé Sorin, directeur spirituel de l'Académie ; M. l'inspecteur Mac-Mahon et M. l'ex-inspecteur Valade ; M. Étienne H. Parent, ingénieur, surintendant des Canaux ; M. René Boivin, membre du Conseil des Arts et Manufactures, et enfin un grand nombre de parents des élèves.

La séance a été ouverte par une *Marche Suisse*, duo de piano, de Croisez, jouée par MM. les Professeurs A. Contant et J.-N. Desroches ; puis, M. U.-E. Archambault, Principal de l'École a prononcé une allocution de circonstance dans laquelle, il a rappelé que l'Académie a eu la gloire de donner naissance, il y a 14 ans, à l'École Polytechnique de Montréal, devenue depuis tellement importante qu'elle est enfin jugée digne d'être désormais agrégée à la plus haute institution d'enseignement du Canada, l'Université Laval.

(On lira ce discours à la suite du présent compte rendu.)

Les paroles de M. le Principal ont été vivement applaudies, et immédiatement ont été proclamés les prix mérités par les élèves du Cours primaire. Les noms les plus remarquables ont été ceux de Ludovic VERNER en première année, d'Emile de ROSTAING en deuxième année, et d'Ernest COMTE en troisième année.

Le chœur de l'Académie a fait entendre, sous la direction de M. J.-N. Desroches, la cantate *Dans cet asile*, de la Bordese ; puis on a distribué les prix mérités par les élèves du Cours intermédiaire parmi lesquels nous avons surtout remarqué, en quatrième année, Thomas ORSALI, et en cinquième année, Joseph MIGNAULT, Alphonse OUMMET et Paul SAUCIER.

M. Joseph Duhamel, élève de violon, a joué en solo le *Home sweet home* d'Hermann, ce motif charmant qu'on ne se lasse pas d'entendre, et l'on a proclamé les prix mérités par les élèves du Cours commercial. Les noms les plus distingués ont été les suivants : en sixième année, Henri BÉDARD, en septième, Arthur BERNIER, et en huitième, François Charles LABERGE.

Un riche morceau de piano, le *Caprice espagnol* de Raff, a été joué magistralement par M. le professeur A. Contant, et l'on a procédé à la distribution des prix extraordinaires, au nombre de 17, savoir : les onze prix, P.-S. Murphy, le prix Comte, les 3 prix, Edouard Murphy, le prix du Surintendant de l'Instruction publique, et le prix du Gouverneur général du Canada. Voici le détail de ces prix, et les noms des lauréats :

Médailles d'argent P.-S. Murphy, décernés pour la bonne prononciation et le bon accent français, à Ludovic VERNER

et Emile de ROSTAING ; pour la politesse, à Léon DEFOY, Edward MCGOVERN, Adolphe BROSSARD et Joseph CHARBONNEAU. Prix P.-S. Murphy, décernés pour l'écriture, à Roch HURTEAU, Elzéard SINGOUIN et Eugène DESMARAIS.

Médailles de bronze P.-S. Murphy, avec 15 piastres, décernées à Arthur DUMONT pour l'arithmétique, et à Alfred GRÉGOIRE pour l'écriture ronde.

Prix Comte, de 50 piastres, décerné à Timothy SULLIVAN, élève de huitième année, en récompense de sa conduite, de son application, et de ses succès.

Médailles de bronze Edward Murphy, avec 15 piastres, décernées à Percy MADDEN pour la langue anglaise, et à Arthur BERNIER pour la langue française.

Médailles d'argent, Edward Murphy, avec 50 piastres, décernée à François Charles LABERGE, pour sa conduite, son application et ses succès.

Croix d'or de l'honorable Gédéon Oummet, décernée à Avila GAGNÉ, en récompense de son application et de ses succès.

Médaille d'argent de Son Excellence le Marquis de Lansdowne, décernée à Arthur BERNIER, en récompense de sa conduite, de son application et de ses succès.

“ Une autre proclamation très intéressante, est celle des six élèves qui, dans le cours de l'année scolaire 1886-87, ont été jugés dignes de recevoir un *Diplôme de capacité*, titre fort apprécié dans les administrations et dans les maisons d'affaires. Ce sont MM. François Charles LABERGE, Timothy SULLIVAN, Henri O'DONOUGHUE, Joseph CHARLEBOIS, Théophile BERTRAND et Alexandre BROSSARD.”

Cette liste porte à 127 le nombre total des Diplômes de capacité délivrés par l'École depuis l'année 1874.

Les proclamations terminées, le chœur de l'Académie a chanté *l'Étude*, beau morceau de Charles de Dufort. Alors deux discours d'adieu ont été prononcés, l'un en anglais par l'élève Percy Madden, l'autre en français par l'élève Arthur Brodeur. Puis quelques paroles de félicitation ont été adressées, par M. Parent, qui a ses enfants à l'Académie, et par M. l'abbé Toupin, ce pasteur vénérable dont naguère on célébrait les noces d'or comme prêtre.

A son tour, Monsieur le Curé Sentenne a fait entendre ses félicitations et

ses encouragements, et il a évoqué le souvenir de son prédécesseur dans la commission scolaire, M. l'abbé V. Rousselot, dont la santé est toujours chancelante. Il a souhaité aux élèves de bonnes vacances, puis un heureux retour, en continuant à faire honneur à l'École, à leurs propres parents, et à la religion qui préside à leur éducation.

Enfin, l'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, rappelle tout l'intérêt qu'il porte à cette école, qui a figuré avec tant d'honneur à l'Exposition coloniale de Londres en 1886, et qui a attiré l'attention spéciale du cardinal Manning. M. Ouimet dit quelques mots sur le transfert de l'École Polytechnique à la haute direction de l'Université Laval, à laquelle, dans le principe, il avait été question de confier cette importante institution, et il termine par des félicitations aux maîtres et aux élèves de l'Académie, avec des souhaits de nouveaux succès et de bon avenir.

La cérémonie se termine par le chant du *God save the Queen!*

A. M.

Voici le discours de M. Archambault :

Monsieur le Surintendant,  
Mesdames et Messieurs.

En cette circonstance solennelle, il est tout naturel que nous jetions un coup d'œil sur l'année écoulée, pour étudier les motifs d'encouragement qu'elle promet aux temps à venir. L'Académie Commerciale Catholique du Plateau, qui avait inscrit 370 élèves en l'année scolaire 1885-86, en a inscrit 501 en 1886-87, soit 131 de plus.

Cette augmentation, qui est de 35 % sur l'inscription, est montée à 37 % sur la fréquentation et l'assiduité, ce qui nous a obligés à ouvrir deux nouvelles classes.

Un si beau résultat est dû :— à l'action du Bureau des Commissaires d'Écoles, qui a diminué considérablement le prix de la rétribution mensuelle ;— au dévouement affectueux avec lequel, depuis plus de 20 ans, Mr l'abbé Sorin dirige, sous le rapport spirituel, les élèves de cet établissement ;— au zèle et au dévouement infatigable du Directeur Mr Demers ;— enfin, au travail soutenu et persévérant des professeurs.

Ce n'est pas tout d'avoir des élèves : il faut les bien former, pour en faire à la fois de bons chrétiens et des citoyens utiles. Sous ce rapport, le passé est encore un encouragement pour l'avenir : aux élèves sortants qui désiraient se placer, nous avons pu procurer des situations donnant aux parents complète satisfaction ; et je dois ajouter, tout à l'honneur de l'école, que nous n'avons pu, à notre grand regret, répondre à la moitié des demandes qui nous ont été adressées par les meilleures maisons d'affaires.

Je dois tout particulièrement, cette année, signaler un fait qui demeurera dans l'avenir l'un des plus beaux titres d'honneur de cet établissement : c'est ici, en effet, qu'à été conçu, il y a quatorze ans, un projet sérieux pour la création d'une école de sciences appliquées aux arts ; c'est ici que, sous l'action intelligente et patriotique de l'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, et grâce à l'initiative généreuse des Commissaires des Écoles catholiques de Montréal, a été fondée cette École Polytechnique, qui, humble enfant de l'Académie en 1873, a grandi peu à peu, est devenue plus importante que l'École même où elle a pris naissance, et qui enfin a été trouvée assez sérieuse et assez développée pour passer sous le giron de l'Université Laval.

Espérons que la fille si hautement honorée n'aura jamais honte de sa mère ; l'Académie Commerciale, de son côté, pourra toujours, avec un légitime orgueil, contempler son œuvre arrivée désormais à une pleine maturité, et qui n'existerait pas sans le triple concours auquel cette œuvre doit sa naissance, son développement et sa prospérité.

Avec les allocations annuelles du gouvernement, qui ont été successivement de 3,000, 4,000 et 6,000 piastres, le Bureau des Commissaires a pu fonder l'École Polytechnique, et établir un bon laboratoire, un cabinet de physique assez complet, des collections ornithologiques et minéralogiques, et enfin une bibliothèque composée d'ouvrages presque exclusivement scientifiques, comptant plus de 2,000 volumes.

Les ingénieurs sortis de l'École Polytechnique de Montréal, font honneur à cette maison, où ils ont été formés, et justifient la demande de l'Université Laval, non pour absorber l'École Poly-

technique, comme ont pu le croire certaines personnes, mais pour l'agrèger, telle qu'elle est, à la Faculté des Arts de Montréal; de sorte que l'école conserve son nom, ses programmes, sa direction et ses professeurs, et même son local, du moins pendant quelques années.

En acceptant les arrangements proposés par l'Université Laval, la commission scolaire de Montréal a été heureuse d'affirmer son adhésion à cette grande institution, qui a reçu l'approbation solennelle du Souverain-Pontife, et qui enseigne sous la haute surveillance de tous les évêques de la province.

Le Bureau des Commissaires a profité de cette occasion pour enlever toute raison à une plainte formulée contre lui, il y a quelques années, devant une commission royale; le dit Bureau, disait-on, emploie les deniers de la ville à la fondation d'une école provinciale. Il est très vrai que le Bureau des Commissaires fournissait chaque année le solde des dépenses de l'Ecole Polytechnique; mais ces excédants de dépenses viennent de lui être remboursés par une somme de \$10,200 que le gouvernement Mercier a accordée à la commission scolaire pour l'indemniser des sommes considérables qu'elle a dépensées pour le maintien de l'Ecole Polytechnique. Cette somme provient de la balance d'un fonds créé en 1869, par le gouvernement Chauveau, pour la fondation d'une école de sciences appliquées aux arts.

Et ainsi, sans qu'aucun intérêt soit lésé, la ville de Montréal reste dotée d'une institution sérieuse et durable, qui contribuera également à sa gloire intellectuelle et à son progrès matériel.

**Distribution solennelle des prix à l'Ecole Modèle et à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.**

Cette distribution a eu lieu le 22 du courant, sous la présidence de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique.

La séance, à laquelle assistait un auditoire distingué, fut entremêlée de chant et de déclamation. Les élèves ont représenté *Les Plaideurs* de Racine avec beaucoup de succès, et ont été fréquemment applaudis.

**ÉCOLE MODÈLE.**

**TROISIÈME DIVISION, CINQUIÈME DEGRÉ. (1)**

*Lecture française*—Prix, David Lapointe; 1er acc., Adélard St-Onge; 2d do, Henri Lapointe.

*Lecture anglaise*—Prix, David Lapointe; 1er acc., Adélard St-Onge; 2d do, Henri Lapointe.

*Arithmétique*—Prix, Adélard St-Onge; 1er acc., David Lapointe; 2d do, Henri Lapointe.

*Géographie*—Prix, David Lapointe; 1er acc., Adélard St-Onge; 2d do, Henri Lapointe.

*Histoire Sainte*—Prix, David Lapointe; 1er acc., Adélard St-Onge; 2d do, Henri Lapointe.

*Leçons de choses*—Prix, David Lapointe; 1er acc., Adélard St-Onge; 2d do, Henri Lapointe.

*Bienséance*—Prix, Henri Lapointe; 1er acc., Adélard St-Onge; 2d do, David Lapointe.

**TROISIÈME DEGRÉ.**

*Lecture française*—1er prix, Tancrede St-Onge; 2d do, Séraphin Desjardins; 1er acc., Gustave Martin; 2d do, Antoine Desjardins.

*Lecture anglaise*—1er prix, Gustave Martin; 2d do, Jacques Dupuy; 1er acc., Joseph Lapointe; 2d do, Tancrede St-Onge.

*Arithmétique*—1er prix *ex-æquo*, Moïse Trudeau, Gustave Martin; 2d do, Emile Lapointe; 1er acc., Séraphin Desjardins; 2d do, Joseph Lapointe.

*Calcul mental*—1er prix, Séraphin Desjardins; 2d do *ex-æquo*, Emile Lapointe, Gustave Martin; 1er acc., Antoine Desjardins; 2d do, Joseph Lapointe.

*Géographie*—1er prix, Gustave Martin; 2d do, Séraphin Desjardins; 1er acc., Emile Lapointe; 2d do, Joseph Lapointe.

*Histoire Sainte*—1er prix, Joseph Lapointe; 2d do, Gustave Martin; 1er acc., Emile Lapointe; 2d do, Séraphin Desjardins.

*Leçons de choses*—1er prix, Gustave Martin; 2d do, Emile Lapointe; 1er acc., Joseph Lapointe; 2d do, Séraphin Desjardins.

*Bienséance*—1er prix, Joseph Lapointe; 2d do, Gustave Martin; 1er acc., Séraphin Desjardins; 2d do, Emile Lapointe.

**DEUXIÈME DEGRÉ.**

*Langue française*—1er prix, Magloire Desjardins; 2d do *ex-æquo*, Ernest Robert, George Etienne Lamoureux; 1er acc., Arthur Côté; 2d do, Théophile Letourneau.

*Vocabulaire anglais*—1er prix *ex-æquo*, George Lamoureux, Magloire Desjardins; 2d do, Ernest Robert; 1er acc., George Poirier; 2d do, Arthur Landreville.

*Lecture française*—1er prix, George Poirier; 2d do, Ernest Robert; 1er acc., Arthur Landreville; 2d do, Théophile Letourneau.

*Lecture anglaise*—1er prix, Ernest Robert; 2d do, George Poirier; 1er acc., Arthur Landreville; 2d do, George Etienne Lamoureux.

*Arithmétique*—1er prix *ex-æquo*, Ernest Robert, George Etienne Lamoureux; 2d do, Magloire

(1) Le cours de cette école se compose de trois Divisions, qui comprennent chacune six Degrés ou classes. Le 6e Degré de la 3e Division représente la classe la plus élémentaire.

Desjardins; 1er acc., Théophile Letourneux; 2d do, Arthur Côté.

*Calcul mental*—1er prix, Théophile Letourneux; 2d do *ex-æquo*, Magloire Desjardins, Ernest Robert; 1er acc., George Poirier; 2d do, George Etienne Lamoureux.

*Géographie*—1er prix *ex-æquo*, George Etienne Lamoureux, Ernest Robert; 2d do, Magloire Desjardins; 1er acc., Théophile Letourneux; 2d do, Arthur Landreville.

*Histoire Sainte*—1er prix, Ernest Robert; 2d do, George Etienne Lamoureux; 1er acc., Magloire Desjardins; 2d do, George Poirier.

*Déclamation*—1er prix, Petrus Chivé; 2d do, Magloire Desjardins; 1er acc., George Poirier; 2d do, Théophile Letourneux.

*Leçons de choses*—1er prix, Petrus Chivé; 2d do, Arthur Côté; 1er acc., Magloire Desjardins; 2d do, Ernest Robert.

*Bienséance*—1er prix, Arthur Trudel; 2d do, Théophile Letourneux; 1er acc., George Poirier; 2d do, Magloire Desjardins.

#### PREMIER DEGRÉ.

*Langue française*—1er prix, Donat Poirier; 2d do, Pacifique Bourbonnière; 1er acc., Alfred Rowe; 2d do, Raoul Duclos.

*Langue anglaise*—1er prix, Alexandre Duclos; 2d do *ex-æquo*, Henri Racine, Donat Poirier; 1er acc., Pacifique Bourbonnière; 2d do, Nicolas Pelletier.

*Lecture française*—1er prix, Donat Poirier; 2d do, Alexandre Duclos; 1er acc., Pacifique Bourbonnière; 2d do, Nicolas Pelletier.

*Lecture anglaise*—1er prix *ex-æquo*, Alfred Rowe, Donat Poirier; 2d do, Nicolas Pelletier; 1er acc., Alexandre Duclos; 2d do, Raoul Duclos.

*Arithmétique*—1er prix, Alexandre Duclos; 2d do, Raoul Duclos; 1er acc., Henri Racine; 2d do, Pacifique Bourbonnière.

*Calcul mental*—1er prix *ex-æquo*, Pacifique Bourbonnière, Donat Poirier; 2d do, Wilfrid Rousseau; 1er acc., Nicolas Pelletier; 2d do, Raoul Duclos.

*Géographie*—1er prix, Henri Racine; 2d do, Raoul Duclos; 1er acc., Alexandre Duclos; 2d do, Nicolas Pelletier.

*Histoire Sainte*—1er prix, Alexandre Duclos; 2d do, Alfred Rowe; 1er acc., Nicolas Pelletier; 2d do, Raoul Duclos.

*Déclamation*—1er prix, Victor Rousseau; 2d do, Wilfrid Rousseau; 1er acc., Nicolas Pelletier; 2d do, Alexandre Duclos.

*Leçons de choses*—1er prix, Alexandre Duclos; 2d do, Wilfrid Rousseau; 1er acc., Nicolas Pelletier; 2d do, Raoul Duclos.

#### DEUXIÈME DIVISION, SIXIÈME DEGRÉ.

*Langue française*—1er prix, Léon Jarrand; 1er Accessit, Alcide Brouillette; 2d do, Edouard Normandin.

*Langue anglaise*—1er prix, Emile Lapointe; 1er Accessit, Edouard Normandin; 2d do, Léon Jarrand.

*Lecture française*—1er prix, Edouard Normandin; 1er Accessit, Léon Jarrand; 2d do, Alcide Brouillette.

*Lecture anglaise*—Prix *ex-æquo*, Edouard Nor-

mandin, Léon Jarrand; 1er accessit, Emile Lapointe; 2d do, Alcide Brouillette.

*Arithmétique*—1er prix, Emile Lapointe; 1er accessit, Edouard Normandin; 2d do, Alcide Brouillette.

*Calcul mental*—prix, Edouard Normandin; 1er acc., Alcide Brouillette; 2d do, Emile Lapointe.

*Géographie*—Prix, Emile Lapointe; 1er acc., Edouard Normandin; 2d do, Alcide Brouillette.

*Histoire Sainte*—Prix, Alcide Brouillette; 1er acc., Léon Jarrand; 2d do, Edouard Normandin.

*Déclamation*—Prix *ex-æquo*, Emile Lapointe, Edouard Normandin; 1er acc., Alcide Brouillette; 2d do, Léon Jarrand.

*Leçons de choses*—Prix, Alcide Brouillette; 1er acc., Emile Lapointe; 2d do, Edouard Normandin.

#### CINQUIÈME DEGRÉ—1ère Partie.

*Langue française*—1er prix, Tréflé Hotte; 2d do, Henri Lacoste; 1er acc., Louis Desnoyers; 2d do, Edgar Cassegrain.

*Langue anglaise*—1er prix, Hubert Villeneuve; 2d do, Pierre Berthiaume; 1er acc., Edgar Cassegrain; 2d do, Tréflé Hotte.

*Lecture française*—1er prix, Edgar Cassegrain; 2d do, Hubert Villeneuve; 1er acc., Tréflé Hotte; 2d do, Henri Lacoste.

*Lecture anglaise*—1er prix, Hubert Villeneuve; 2d do, Henri Lacoste; 1er acc., Louis Desnoyers; 2d do, Edgar Cassegrain.

*Arithmétique*—1er prix, Tréflé Hotte; 2d do, Clovis Favreau; 1er acc., Hubert Villeneuve; 2d do, Henri Lacoste.

*Calcul mental*—1er prix *ex-æquo*, Louis Desnoyers, Henri Lacoste; 2d do, Clovis Favreau; 1er acc., Tréflé Hotte; 2d do, Edgar Cassegrain.

*Géographie*—1er prix, Henri Lacoste; 2d do, Tréflé Hotte; 1er acc., Clovis Favreau; 2d do, Pierre Berthiaume.

*Histoire du Canada*—1er prix, Tréflé Hotte; 2d do, Hubert Villeneuve; 1er acc., Louis Desnoyers; 2d do, Jean-Baptiste Racine.

*Déclamation*—1er prix, Pierre Berthiaume; 2d do, Edgar Cassegrain; 1er acc., Tréflé Hotte; 2d do, Clovis Favreau.

*Leçons de choses*—1er prix, Henri Lacoste; 2d do, Edgar Cassegrain; 1er acc., Clovis Favreau; 2d do, Jean-Baptiste Racine.

#### CINQUIÈME DEGRÉ—2d Partie.

*Langue française*—1er prix, Joseph Dupuy; 2d do, Edmond Letourneux; 1er accessit, Jean-Baptiste Drouin; 2d do, Arthur Masse.

*Langue anglaise*—1er prix, Arthur Masse; 2d do, Jos. Dupuy; 1er accessit, Jean-Baptiste Drouin; Félix Suzor.

*Lecture française*—1er prix, Félix Suzor; 1er accessit, Arthur Massé; 2d do, Jos. Dupuy.

*Lecture anglaise*—1er prix, Jos. Dupuy; 1er accessit, J.-B. Drouin; 2d do, Félix Suzor.

*Arithmétique*—1er prix, Jos. Dupuy; 2d do, J.-B. Drouin; 1er accessit, Félix Suzor; 2d do, Edmond Letourneux.

*Calcul mental*—Prix, J.-B. Drouin; 1er acc., Arthur Massé; 2d do, Jos. Dupuy.

*Géographie* — Prix, Arthur Massé ; 1er acc., J.-B. Drouin ; 2d do, Jos. Dupuy.  
*Histoire du Canada* — Prix *ex-æquo*, Félix Suzor, J.-B. Drouin ; 1er acc., Jos. Dupuy ; 2d do, Arthur Massé.  
*Déclamation* — Prix, Felix Suzor ; 1er acc., Arthur Massé ; 2d do, Jos. Dupuy.  
*Leçons de choses* — Prix, Edouard Letourneux ; 1er acc., Jos. Dupuy ; 2d do, J.-B. Drouin

troisième Degré.—1ère Partie.

*Langue française* — Prix *ex-æquo*, Joseph Raby, Désiré Plante ; 1er acc., Arthur Dumouchel ; 2d do, Edouard Robin.  
*Langue anglaise* — Prix, Arthur Dumouchel ; 1er acc., Edouard Robin ; 2d do, Désiré Plante.  
*Lecture française* — Prix *ex-æquo*, Arthur Dumouchel, Joseph Raby ; 1er acc., Désiré Plante ; 2d do, Edouard Robin.  
*Lecture anglaise* — Edouard Robin ; 1er acc., Arthur Dumouchel ; 2d do, Joseph Raby.  
*Arithmétique* — Prix, Arthur Dumouchel ; 1er acc., Désiré Plante ; 2d do, Joseph Raby.  
*Tenure de Livres* — Prix, Arthur Dumouchel ; 1er acc., Joseph Raby ; 2d do, Désiré Plante.  
*Calcul mental* — Prix, Arthur Dumouchel ; 1er acc., Désiré Plante ; 2d do, Jos. Raby.  
*Géographie* — Prix, Arthur Dumouchel ; 1er acc., Jos. Raby ; 2d do, Désiré Plante.  
*Histoire du Canada* — Prix *ex-æquo*, Arthur Dumouchel, Jos. Raby ; 1er acc., Désiré Plante ; 2d do, Edouard Robin.  
*Déclamation* — Prix, Arthur Dumouchel ; 1er acc., Jos. Raby ; 2d do, Désiré Plante.  
*Leçons de choses* — Prix, Arthur Dumouchel ; 1er acc., Jos. Raby ; 2d do, Edouard Robin.

troisième Degré.—2d Partie.

*Langue française* — 1er prix, Philias Desmar-teaux ; 2d *ex æquo*, Joseph Beauvais, Arthur O'Meara ; 1er accessit, Paul Sicotte : 2d do, George Bachand.  
*Langue anglaise* — 1er prix, Philias Desmar-teaux ; 2d do, Arthur O'Meara ; 1er accessit, Paul Sicotte ; 2d do, Georges Bachand,  
*Lecture française* — 1er prix, George Bachand ; 2d do, Arthur O'Meara. 1er accessit, Paul Sicotte ; 2d do, Joseph Beauvais.  
*Lecture anglaise* — 1er prix, Philias Desmar-teau ; 2d do, Arthur O'Meara ; 1er accessit, Paul Sicotte ; 2d do, George Bachand.  
*Arithmétique* — 1er prix, Joseph Beauvais ; 2d do, Arthur O'Meara ; 1er accessit, Paul Sicotte ; Philias Desmar-teau.  
*Calcul mental* — 1er prix, Arthur O'Meara ; 2d do, Paul Sicotte ; 1er acc., Joseph Beauvais ; 2d do, George Bachand.  
*Tenue des Livres* — 1er prix, Joseph Beauvais ; 2d do, Paul Sicotte ; 1er acc., Arthur O'Meara ; 2d do, George Bachand.  
*Histoire du Canada* — 1er prix, Philias Desmar-teau ; 2d do, Arthur O'Meara ; 1er acc., George Bachand ; 2d do, Joseph Beauvais.  
*Géographie* — 1er prix, George Bachand ; 2d do, Philias Desmar-teau ; 1er acc., Arthur O'Meara ; 2d do, Joseph Beauvais.  
*Déclamation* — 1er prix Philias Desmar-teau ;

2d do, Paul Sicotte ; 1er acc., Arthur O'Meara ; 2d do, Joseph Beauvais.  
*Leçons de choses* — 1er prix, George Bachand ; 2d do, Paul Sicotte ; 1er acc., Philias Desmar-teau ; 2d do. Jos. Beauvais.

CLASSES RÉUNIES.

*Religion* — 1er Division — Prix, Joseph Beauvais ; 1er acc., Philias Desmar-teau ; 2d do, Jos. Raby.  
*Religion* — 2e Division — 1er prix *ex-æquo*, Alcide Brouillette, Pierre Berthiaume ; 2d do, Arthur Massé ; 1er acc., Clovis Favreau ; 2d do, J.-B. Racine.  
*Religion* — 3e Division — 1er prix, Donat Poirier, 2d do, Wilfrid Rousseau ; 1er acc., Arthur Côté ; 2d do, Auguste Trudel.

MUSIQUE VOCALE.

1er Division — Prix Edmond Letourneux ; 1er acc., Jos. Dupuy ; 2d do, Philias Desmar-teau.  
 2e Division — 1er prix, Louis Desnoyers ; 2d do, George Bachand ; 1er acc., Félix Suzor ; 2d do, Edgar Cassegrain.  
 Dessin 1ère Division — 1er prix, George Bachand ; 2d do, Joseph Beauvais ; 3e do, Philias Desmar-teau ; 1er accessit, Joseph Dupuy ; 2d do, Edmond Letourneux ; 3o do, Edouard Robin.  
 Dessin 2e Division — 1er prix, Joseph Baby ; 2d do, Joseph Dupuy ; 3e do, Edouard Robin ; 1er accessit, Edouard Letourneux ; 2d do, Arthur O'Meara ; 3e do, Paul Sicotte.  
 Dessin 3e Division — 1er prix, Alexandre Duclos ; 2d *ex-æquo*, Raoul Duclos, Louis Desnoyers, Gustave Martin ; 1er accessit *ex-æquo*, Arthur Dumouchel, Félix Suzor ; 2d do, Edgar Cassegrain.

ÉCOLE NORMALE.

PRIX DU PRINCE DE GALLES :

Joseph Marion.

PRIX DE M. LE SURINTENDANT

(Bonne conduite) :

1. Emmanuel B. Rouillier,
2. Damase Langevin.

PRIX D'AGRICULTURE PRATIQUE :

Rodrigue Valiquette.

QUATRIÈME ANNÉE.

*Excellence* — 1er prix, *ex-æquo*, Emmanuel Benoit, Wilfrid Meloche ; 2d prix, Arthur Gravel ; 1er accessit, *ex-æquo*, Moïse Guérin, Carobert Roy ; 2d accessit, Napoléon Caron.

*Instruction religieuse*—1<sup>er</sup> prix, Wilfrid Meloche; 2<sup>d</sup> prix, Emmanuel Benoit; 1<sup>er</sup> accessit, *ex-æquo*, Moïse Guérin, Joseph Tremblay; 2<sup>d</sup> accessit, Napoléon Caron.

*Prononciation française*—1<sup>er</sup> prix, *ex-æquo*, Moïse Guérin, Napoléon Caron; 2<sup>d</sup> prix, Arthur Gravel; 1<sup>er</sup> accessit, Carobert Roy; 2<sup>d</sup> accessit, Emmanuel Benoit.

*Langue française*—1<sup>er</sup> prix, *ex-æquo*, Emmanuel Benoit, Canrobert Roy; 2<sup>d</sup> prix, Wilfrid Meloche; 1<sup>er</sup> accessit, Arthur Gravel; 2<sup>d</sup> accessit, Moïse Guérin.

*Version anglaise*—1<sup>er</sup> prix, Emmanuel Benoit; 2<sup>d</sup> prix, *ex-æquo*, Wilfrid Meloche, Arthur Gravel; 1<sup>er</sup> accessit, *ex-æquo*, Moïse Guérin, Canrobert Roy; 2<sup>d</sup> accessit, Joseph Tremblay.

*Thème anglais*—1<sup>er</sup> prix, Joseph Tremblay; 2<sup>d</sup> prix, *ex-æquo*, Wilfrid Meloche, Canrobert Roy; 1<sup>er</sup> accessit, *ex-æquo*, Emmanuel Benoit, Arthur Gravel, Omer Marchand; 2<sup>d</sup> accessit, Moïse Guérin.

*Version latine*—1<sup>er</sup> prix, Emmanuel Benoit; 2<sup>d</sup> prix, Joseph Tremblay; 1<sup>er</sup> accessit, Wilfrid Meloche; 2<sup>d</sup> accessit, Napoléon Caron.

*Thème latin*—1<sup>er</sup> prix, Arthur Gravel; 2<sup>d</sup> prix, *ex-æquo*, Wilfrid Meloche, Napoléon Caron; 1<sup>er</sup> accessit, Moïse Guérin; 2<sup>d</sup> accessit, *ex-æquo*, Canrobert Roy, Omer Marchand.

*Histoire de la Littérature*—1<sup>er</sup> prix, Arthur Gravel; 2<sup>d</sup> prix, Wilfrid Meloche; 1<sup>er</sup> accessit, Emmanuel Benoit; 2<sup>e</sup> accessit, Canrobert Roy.

*Principes de Littérature et Composition*—1<sup>er</sup> prix, *ex-æquo*, Emmanuel Benoit, Arthur Gravel; 2<sup>d</sup> prix, Wilfrid Meloche; 1<sup>er</sup> accessit, Joseph Tremblay; 2<sup>d</sup> accessit, Canrobert Roy.

*Histoire d'Angleterre*—1<sup>er</sup> prix, Arthur Gravel; 2<sup>d</sup> prix, *ex-æquo*, Canrobert Roy, Emmanuel Benoit; 1<sup>er</sup> accessit, Moïse Guérin; 2<sup>d</sup> accessit, Omer Marchand.

*Géométrie et Trigonométrie*—Prix, *ex-æquo*, Wilfrid Meloche, Moïse Guérin; accessit, Joseph Tremblay.

*Mécanique et Physique*—1<sup>er</sup> prix, Wilfrid Meloche; 2<sup>d</sup> prix, Moïse Guérin; 1<sup>er</sup> accessit, Arthur Gravel; 2<sup>d</sup> accessit, Joseph Tremblay.

*Philosophie*—1<sup>er</sup> prix, Canrobert Roy; 2<sup>d</sup> prix, Wilfrid Meloche; 1<sup>er</sup> accessit, Arthur Gravel; 2<sup>d</sup> accessit, Moïse Guérin.

*Pédagogie et Enseignement*—1<sup>er</sup> prix, *ex-æquo*, Moïse Guérin, Emmanuel Benoit; 2<sup>d</sup> prix, Joseph Tremblay; 1<sup>er</sup> accessit, Wilfrid Meloche; 2<sup>d</sup> accessit, Omer Marchand.

### TROISIÈME ANNÉE.

*Excellence*—1<sup>er</sup> prix, Joseph Marion; 2<sup>d</sup> prix, Maximilien Brosseau; 1<sup>er</sup> accessit, Urgel Bérard; 2<sup>d</sup> accessit, Jean Primeau.

*Instruction religieuse*—1<sup>er</sup> prix, Joseph Marion; 2<sup>d</sup> prix, Albert Neveu; 1<sup>er</sup> accessit, Jean Primeau; 2<sup>d</sup> accessit, Urgel Bérard.

*Prononciation française*—1<sup>er</sup> prix, Maxi-

lien Brosseau; 2<sup>d</sup> prix, Joseph Marion; 1<sup>er</sup> accessit, Jean Primeau; 2<sup>d</sup> accessit, Urgel Bérard.

*Langue française*—1<sup>er</sup> prix, Joseph Marion; 2<sup>d</sup> prix, Maximilien Brosseau; 1<sup>er</sup> accessit, *ex-æquo*, Jean Primeau, Urgel Bérard; 2<sup>d</sup> accessit, *ex-æquo*, Thomas Richard, Albert Neveu.

*Prononciation anglaise*—1<sup>er</sup> prix, Patrick Malone; 2<sup>d</sup> prix, Urgel Bérard; 1<sup>er</sup> accessit, Thomas Richard; 2<sup>d</sup> accessit, Maximilien Brosseau.

*Version anglaise*—1<sup>er</sup> prix, Thomas Richard; 2<sup>d</sup> prix, Maximilien Brosseau; 1<sup>er</sup> accessit, Joseph Marion; 2<sup>d</sup> accessit, Urgel Bérard.

*Thème anglais*—1<sup>er</sup> prix, Patrick Malone; 2<sup>d</sup> prix, Urgel Bérard; 1<sup>er</sup> accessit, Thomas Richard; 2<sup>d</sup> accessit, Maximilien Brosseau.

*Racines grecques*—1<sup>er</sup> prix, Joseph Marion; 2<sup>d</sup> prix, Jean Primeau; 1<sup>er</sup> accessit, Urgel Bérard; 2<sup>d</sup> accessit, Maximilien Brosseau.

*Histoire de France*—1<sup>er</sup> prix, Joseph Marion; 2<sup>d</sup> prix, Urgel Bérard; 1<sup>er</sup> accessit, Maximilien Brosseau; 2<sup>d</sup> accessit, Jean Primeau.

*Algèbre*—1<sup>er</sup> prix, *ex-æquo*, Joseph Marion, Maximilien Brosseau; 2<sup>d</sup> prix, Jean Primeau; 1<sup>er</sup> accessit, Urgel Bérard; 2<sup>d</sup> accessit, Emile Gauvin.

*Géométrie et Trigonométrie*—1<sup>er</sup> prix, Joseph Marion; 2<sup>d</sup> prix, Maximilien Brosseau; 1<sup>er</sup> accessit, Urgel Bérard; 2<sup>d</sup> accessit, Jean Primeau.

*Pédagogie et Enseignement*—1<sup>er</sup> prix, *ex-æquo*, Joseph Marion, Emile Gauvin, Maximilien Brosseau; 2<sup>d</sup> prix, Jean Primeau; 1<sup>er</sup> accessit, Urgel Bérard; 2<sup>d</sup> accessit, Patrick Malone.

*Agriculture théorique*, (IV et III).—1<sup>er</sup> prix, Rodrigue Valiquette; 2<sup>d</sup> prix, Moïse Guérin; 1<sup>er</sup> accessit, *ex-æquo*, Maximilien Brosseau, Joseph Marion; 2<sup>d</sup> accessit, Jean Primeau.

### DEUXIÈME ANNÉE.

*Excellence*—1<sup>er</sup> prix, Damase Langevin; 2<sup>d</sup> prix, Childéric Sénézac; 1<sup>er</sup> accessit, *ex-æquo*, Emmanuel Rouillier, Honorius Baulne; 2<sup>d</sup> accessit, Ernest Lévêque.

*Instruction religieuse*—1<sup>er</sup> prix, Childéric Sénézac; 2<sup>d</sup> prix, *ex-æquo*, Emmanuel Rouillier, Ernest Lévêque; 1<sup>er</sup> accessit, Damase Langevin; 2<sup>d</sup> accessit, Napoléon Pratte.

*Langue française*—1<sup>er</sup> prix, *ex-æquo*, Emmanuel Rouillier, Damase Langevin; 2<sup>d</sup> prix, Honorius Baulne; 1<sup>er</sup> accessit, *ex-æquo*, Raoul Villeneuve, Napoléon Pratte; 2<sup>d</sup> accessit, *ex-æquo*, Childéric Sénézac, Hormisdas Laflamme.

*Prononciation anglaise*—1<sup>er</sup> prix, Hormisdas Couture; 2<sup>d</sup> prix, Hormisdas Laflamme; 1<sup>er</sup> accessit, Honorius Baulne; 2<sup>d</sup> accessit, Ernest Lévêque.

*Thème anglais*—1<sup>er</sup> prix, *ex-æquo*, Honorius Baulne, Hormisdas Couture; 2<sup>d</sup> prix, *ex-æquo*, Hormisdas Laflamme, Raoul Villeneuve; 1<sup>er</sup> accessit, Childéric Sénézac; 2<sup>d</sup> accessit, Ernest Lévêque.

*Racines latines*—1<sup>er</sup> prix, Damase Langevin;

2d prix, Emmanuel Rouillier ; 1<sup>er</sup> accessit, Childéric Sénézac ; 2d accessit, Raoul Villeneuve.

*Racines grecques*—1<sup>er</sup> prix, Emmanuel Rouillier ; 2d prix, Damase Langevin ; 1<sup>er</sup> accessit, Sévère Bérard ; 2d accessit, Childéric Sénézac.

*Histoire du Canada*—1<sup>er</sup> prix, Childéric Sénézac ; 2d prix, *ex-æquo*, Damase Langevin, Napoléon Pratte ; 1<sup>er</sup> accessit, Emmanuel Rouillier ; 2d accessit, Ernest Lévêque.

*Géographie*—1<sup>er</sup> prix, *ex-æquo*, Ernest Lévêque, Damase Langevin ; 2d prix, Arthur Gauthier ; 1<sup>er</sup> accessit, Honorius Baulne ; 2d accessit, Hormisdas Couture.

*Arithmétique*—1<sup>er</sup> prix, Damase Langevin ; 2d prix, Arthur Drouin ; 1<sup>er</sup> accessit, Hormisdas Baulne ; 2d accessit, Childéric Sénézac.

*Pédagogie et Enseignement*—1<sup>er</sup> prix, Hormisdas Couture ; 2d prix, Sévère Bérard ; 1<sup>er</sup> accessit, Napoléon Pratte ; 2d accessit, Childéric Sénézac.

*Agriculture théorique*—1<sup>er</sup> prix, Childéric Sénézac ; 2d prix, Emmanuel Rouillier ; 1<sup>er</sup> accessit, Hormisdas Couture ; 2d accessit, Honorius Baulne.

PREMIÈRE ANNÉE—1<sup>re</sup> Division.

*Excellence*—1<sup>er</sup> prix, George Ulric ; 2d prix, Alexis Sarazin ; 1<sup>er</sup> accessit, Jean-Baptiste Sylvestre ; 2d accessit, *ex-æquo*, Napoléon Bélanger, Edouard Moreau.

*Instruction religieuse (I et II)*—1<sup>er</sup> prix, Napoléon Bélanger ; 2d prix, Alexis Sarazin ; 1<sup>er</sup> accessit, George Ulric ; 2d accessit, Jean-Baptiste Sylvestre.

*Lecture française*—1<sup>er</sup> prix, Alexis Sarazin ; 2d prix, George Ulric ; 1<sup>er</sup> accessit, Jean-Baptiste Sylvestre ; 2d accessit, Edouard Moreau.

*Langue française*—1<sup>er</sup> prix, *ex-æquo*, Alexis Sarazin, George Ulric ; 2d prix, Edouard Moreau ; 1<sup>er</sup> accessit, Jean-Baptiste Sylvestre ; 2d accessit, Napoléon Bélanger.

*Version anglaise*—1<sup>er</sup> prix, George Ulric ; 2d prix, Edouard Moreau ; 1<sup>er</sup> accessit, Alexis Sarazin ; 2d accessit, *ex-æquo*, Jean-Baptiste Sylvestre, Napoléon Bélanger.

*Thème anglais*—1<sup>er</sup> prix, George Ulric ; 2d prix, Delphis Chouinard ; 1<sup>er</sup> accessit, Edouard Gravel ; 2d accessit, Alexis Sarazin.

*Lecture latine*—1<sup>er</sup> prix, George Ulric ; 2d prix, *ex-æquo*, Jean-Baptiste Sylvestre, Alexis Sarazin ; 1<sup>er</sup> accessit, Emile Moreau ; 2d accessit, Edouard Gravel.

*Histoire Sainte*—1<sup>er</sup> prix, *ex-æquo*, Emile Moreau, Jean-Bapt. Sylvestre, Edouard Moreau ; 2d prix, *ex-æquo*, George Ulric, Alexis Sarazin ; 1<sup>er</sup> accessit, Séverin Létourneau ; 2d accessit, Edouard Gravel.

*Histoire du Canada*—1<sup>er</sup> prix, Séverin Létourneau ; 2d prix, *ex-æquo*, George Ulric, Edouard Moreau ; 1<sup>er</sup> accessit, *ex-æquo*, Edouard Gravel, Jean-Baptiste Sylvestre ; 2d accessit, Napoléon Bélanger.

*Géographie*—1<sup>er</sup> prix, *ex-æquo*, Séverin Létourneau ; Edouard Moreau ; 2d prix, Alexis Sarazin ; 1<sup>er</sup> accessit, *ex-æquo*, George Ulric, Emile Moreau ; 2d accessit, Delphis Chouinard.

*Arithmétique*—1<sup>er</sup> prix, Jean-Baptiste Sylvestre ; 2d prix, George Ulric ; 1<sup>er</sup> accessit, Séverin Létourneau ; 2d accessit, Alexis Sarazin.

*Agriculture théorique*—1<sup>er</sup> prix, Napoléon Bélanger ; 2d prix, Delphis Chouinard ; 1<sup>er</sup> accessit, Alexis Sarazin ; 2d accessit, Lorenzo Longtin.

*Histoire naturelle*—1<sup>er</sup> prix, Napoléon Bélanger ; 2d prix, Alexis Sarazin ; 1<sup>er</sup> accessit, Emile Moreau ; 2d accessit, Séverin Létourneau.

PREMIÈRE ANNÉE—2<sup>e</sup> Division.

*Lecture française*—1<sup>er</sup> prix, Lorenzo Longtin ; 2d prix, Avila Gadouas ; 1<sup>er</sup> accessit, Gustave Lapierre ; 2d accessit, Hormisdas Lavoie.

*Langue française*—1<sup>er</sup> prix, Gustave Lapierre ; 2d prix, Lorenzo Longtin ; 1<sup>er</sup> accessit, Honoré Pagé ; 2d accessit, *ex-æquo*, Avila Gadouas, Fridolin Monette, Hormisdas Lavoie.

*Thème anglais*—1<sup>er</sup> prix, Dolma Mongeau ; 2d prix, Gustave Lapierre ; 1<sup>er</sup> accessit, Honoré Pagé ; 2d accessit, Lorenze Longtin.

*Géographie*—1<sup>er</sup> prix, Dolma Mongeau ; 2d prix, Fridolin Monette ; 1<sup>er</sup> accessit, *ex-æquo*, Avila Gadouas, Hormisdas Lavoie ; 2d accessit, Lorenzo Longtin.

*Arithmétique*—1<sup>er</sup> prix, Dolma Mongeau ; 2d prix, Fridolin Monette ; 1<sup>er</sup> accessit, Gustave Lapierre ; 2d accessit, Avila Gadouas.

CLASSES RÉUNIES.

AGRICULTURE PRATIQUE.

4<sup>e</sup> Division—1<sup>er</sup> prix, Napoléon Caron ; 2d prix, Wilfrid Meloche ; 1<sup>er</sup> accessit, Moïse Guérin ; 2d accessit, Omer Marchand.

3<sup>e</sup> Division—1<sup>er</sup> prix, Thomas Richard ; 2d prix, Maximilien Brosseau ; 1<sup>er</sup> accessit, Hormisdas Rousseau ; 2d accessit, Emile Gauvin.

2<sup>e</sup> Division—1<sup>er</sup> prix, Emmanuel Rouillier ; 2d prix, Hormisdas Couture ; 1<sup>er</sup> accessit, Napoléon Pratte ; 2d accessit, Damase Langevin.

1<sup>re</sup> Division—1<sup>er</sup> prix, *ex-æquo*, Donat Davignon, Napoléon Bélanger ; 2d prix, Delphis Chouinard ; 3<sup>e</sup> prix, Fridolin Monette.

## DESSIN (classe de M. l'Abbé O. Harel).

4<sup>e</sup> Année—Prix, Emmanuel Benoit; accessit, *ex-æquo*, Moïse Guérin, Napoléon Caron.

3<sup>e</sup> Année—1<sup>er</sup> prix, Joseph Marion; 2<sup>d</sup> prix, Patrick Malone; 1<sup>er</sup> accessit, Rodrigue Valiquette; 2<sup>e</sup> accessit, *ex-æquo*, Maximilien Brosseau, Thomas Richard.

2<sup>e</sup> Année—1<sup>er</sup> prix, Hormisdas Couture; 2<sup>e</sup> prix, *ex-æquo*, Ernest Lévêque, Childéric Sénézac; accessit, *ex-æquo*, Honorius Baulne, Napoléon Pratte.

1<sup>re</sup> Année—1<sup>er</sup> prix, Séverin Létourneau; 2<sup>e</sup> prix, Alexis Sarazin; 1<sup>er</sup> accessit, Emile Moreau; 2<sup>d</sup> accessit, *ex-æquo*, Edouard Moreau, Honoré Pagé.

## DESSIN AU CRAYON NOIR.

(Classe de M. Templé).

1<sup>er</sup> prix, Rodrigue Valiquette; 2<sup>d</sup> prix, Joseph Marion; 3<sup>e</sup> prix, Patrick Malone; 1<sup>er</sup> accessit, Joseph Tremblay; 2<sup>d</sup> accessit, Napoléon Caron; 3<sup>e</sup> accessit, Damase Langevin; 4<sup>e</sup> accessit, *ex-æquo*, Théodore Dubuc, Arthur Gravel.

## CLASSE DE PERSPECTIVE.

1<sup>re</sup> Division—1<sup>er</sup> prix, Joseph Marion; 2<sup>d</sup> prix, Napoléon Caron; 1<sup>er</sup> accessit, Rodrigue Valiquette; 2<sup>d</sup> accessit, Joseph Tremblay; 3<sup>e</sup> accessit, Patrick Malone.

2<sup>e</sup> Division—1<sup>er</sup> prix, Childéric Sénézac; 2<sup>d</sup> prix, Napoléon Pratte; 3<sup>e</sup> prix, *ex-æquo*, Alexis Sarazin, Emmanuel Roullier; 1<sup>er</sup> accessit, *ex-æquo*, Edouard Moreau, Honorius Baulne; 2<sup>d</sup> accessit, Ernest Lévêque; 3<sup>e</sup> accessit, *ex-æquo*, Emile Moreau, Arthur Drouin; 4<sup>e</sup> accessit, *ex-æquo*, George Ulric, Hormisdas Lavoie.

## MUSIQUE VOCALE ET PLAIN-CHANT.

Moniteurs—1<sup>er</sup> prix, Moïse Guérin; 2<sup>d</sup> prix, Canrobert Roy; 3<sup>e</sup> prix, Emmanuel Benoit; 4<sup>e</sup> prix, *ex-æquo*, Urgel Bérard, Napoléon Caron, Omer Marchand.

1<sup>re</sup> Classe—1<sup>er</sup> prix, Patrick Malone; 2<sup>d</sup> prix, Jean Primeau; 1<sup>er</sup> accessit, *ex-æquo*, Maximilien Brosseau, Joseph Marion; 2<sup>d</sup> accessit, *ex-æquo*, Hormisdas Rousseau, Honorius Baulne.

2<sup>e</sup> Classe—1<sup>er</sup> prix, *ex-æquo*, Napoléon Pratte, Arthur Drouin; 2<sup>d</sup> prix, Damase Langevin; 1<sup>er</sup>

accessit, Amédée Archambault; 2<sup>d</sup> accessit, *ex-æquo*, Raoul Villeneuve, Ernest Lévêque.

3<sup>e</sup> Classe—Prix, Avila Gadouas; 1<sup>er</sup> accessit, Honoré Pagé; 2<sup>d</sup> accessit, Emile Moreau.

4<sup>e</sup> Classe—Prix, *ex-æquo*, Séverin Létourneau, Edouard Gravel; 1<sup>er</sup> accessit, George Ulric; 2<sup>d</sup> accessit, Jean-Baptiste Sylvestre.

5<sup>e</sup> Classe—Fridolin Monette; 1<sup>er</sup> accessit, *ex-æquo*, Alexis Sarazin, Delphis Chouinard; 2<sup>d</sup> accessit, *ex-æquo*, Dolma Monjeau, Napoléon Bélanger.

Plain-chant—1<sup>er</sup> prix, Canrobert Roy; 2<sup>d</sup> prix, Maximilien Brosseau; 1<sup>er</sup> accessit, *ex-æquo*, Moïse Guérin, Omer Marchand, Jean Primeau; 2<sup>d</sup> accessit, *ex-æquo*, Emmanuel Benoit, Urgel Bérard, Napoléon Pratte.

Pratique de plain-chant—1<sup>er</sup> prix, Moïse Guérin; 2<sup>d</sup> prix, Canrobert Roy; 1<sup>er</sup> accessit, *ex-æquo*, Jean Primeau, Emmanuel Benoit; 2<sup>d</sup> accessit, *ex-æquo*, Hormisdas Couture, Napoléon Caron.

Après la collation des diplômes, M. le Surintendant félicita les élèves des succès qu'ils avaient remportés dans le cours de l'année scolaire. Il leur donna des conseils sages et pratiques sur la conduite qu'ils devront tenir dans l'exercice de leurs fonctions, et rappela avec beaucoup d'à-propos la part marquante que l'École Normale a prise à l'Exposition coloniale de Londres.

## PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Quatre-vingt-dixième conférence des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval, tenue le 28 Mai 1887.

PRÉSENTS:—M. l'abbé Th. G. Rouleau, Assistant-Principal, M. l'abbé Lasfargues, Supérieur du Patronage St-Vincent de Paul, M. J.-D. Frève, président; MM. F.-X. Toussaint, N. Lacasse, J.-B. Cloutier, D. McSweeney, Jos. Létourneau, C. Lefebvre, M. Jules Cloutier, P. Provençal, J.-E. Aubé, T. Simard, T. Fournier, A. Guay, Jos. Dutil, S. Giguère, M. Hébert, M. F. de Lachevrotière, J. Doré, C. J. Magnan.

MM. Gignac et Rochette, ecclésiastiques, et les élèves-maîtres de l'École Normale.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

Deux sujets pleins d'actualité ont été traités : *L'importance d'enseigner les sciences à l'école primaire*, par M. J.-D. Frève; *L'Agriculture*, par M. C.-J. Magnan.

M. Frève insiste fortement sur la nécessité d'enseigner les sciences à l'école primaire. C'est un des meilleurs moyens pour arriver à captiver l'attention des élèves et les instruire en les amusant. Il dit que chaque école devrait avoir un *petit cabinet de physique*, composé d'instruments peu coûteux. L'utilité des sciences n'est plus à démontrer. L'on devrait commencer à les enseigner sur les bancs de la petite école. N'avons-nous pas les *leçons de choses*, comme le moyen le plus sûr et le plus facile d'apprendre aux enfants les éléments des sciences sous une forme tout à la fois *attrayante et pratique*? Donnons une couleur scientifique à notre enseignement. Le conférencier prouve, par plusieurs expériences, que l'on peut donner des applications pratiques à l'enseignement des sciences, même les plus élémentaires. Par l'enseignement intuitif de la *physique*, les enfants acquièrent l'esprit d'observation. Cet esprit d'observation leur sera d'un grand secours dans la vie. Il n'y a que ceux qui savent regarder et observer, dans le monde, qui découvrent et utilisent les richesses sans nombre que contient la nature.

M. Magnan fait l'éloge du travailleur des champs. Il fait ressortir le contraste qui existe entre l'artisan de l'atelier, le bureau de l'homme de profession, et l'air pur des champs au milieu duquel le cultivateur passe sa vie. En faisant l'histoire de l'Agriculture au Canada, il démontre que la nationalité franco-canadienne doit sa conservation sur ce sol d'Amérique à la classe agricole. Il établit par des statistiques que c'est à la famille agricole—le *type souche*—que notre peuple doit son développement *numérique, matériel et moral*. Ceux qui observent ce qui se passe dans notre jeune société ne sont pas sans connaître que les quelques carrières qui s'exercent chez nous ne sont pas parfaitement équilibrées. Les professions libérales et le commerce sont encombrés. Dirigeons donc le courant de l'instruction populaire vers la science agricole. Retournons au sol qui a fait de tout temps la force de nos pères. Le conférencier encourage ses confrères à faire tout en leur pouvoir pour développer chez les jeunes générations l'amour

du sol, et à diriger ses tendances vers l'agriculture. Le salut de notre nation naissante est à ce prix.

M. l'abbé Rouleau félicite les conférenciers. Il concourt dans les idées qu'ils ont respectivement émises. Parlant de la physique, il dit: "En enseignant cette science par des procédés qui la rendent attrayante, on donne appétit aux enfants. Ils écoutent avec d'autant plus de plaisir qu'ils sont plus intéressés. Ils s'instruisent pour ainsi dire à leur insu." En faisant rendre compte aux élèves des phénomènes les plus usuels, on leur donne le moyen de goûter tout ce que la nature offre à leur observation. Parlant de l'agriculture:

"Elle est la base de toute société. La profession d'agriculteur est certainement la plus noble. Il y a trop de bras d'enlevés à la culture. Nous avons d'immenses forêts qui n'ont jamais vu la hache du défricheur. Ce qui fait dédaigner le plus souvent l'agriculture, c'est la manière défectueuse de cultiver pour un trop grand nombre. Dans nos écoles, efforçons-nous de diriger le goût des enfants vers le travail des champs. Enseignons-y à cultiver la terre avec agrément et profit."

M. Toussaint dit qu'il est étonnant, que dans un pays aussi étendu que le nôtre, qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique, que tant de fils de cultivateurs quittent la patrie pour aller à l'étranger. Il parle de nos greniers, "ces immenses vallées du lac St-Jean, de l'Ottawa, des Apalaches, etc." Encourageons l'agriculture, *poussons la jeunesse vers nos grandes forêts qui n'attendent que des bras vigoureux*.

M. Toussaint désire attirer l'attention sur le fait que certaines municipalités pratiquent, d'une manière alarmante, le système des engagements au rabais. Cet état de choses est fort regrettable, et nuit grandement au progrès de l'instruction publique, en éloignant de l'enseignement les meilleurs sujets.

La séance est ajournée au dernier samedi d'août.

Par ordre,

C.-J. MAGNAN,

Secrétaire.

Quatre-vingt-cinquième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques Cartier, tenue le 27 mai 1887.

La séance s'ouvrit à 10 hs. du matin, sous la présidence de M. A. D. Lacroix.

Présents : M. M. les abbés Verreau et Santoire, M. l'ex inspecteur Valade, M. l'inspecteur Lippens., MM. U. E. Archambault, F. X. P. Demers, J. O. Cassegrain, W. Fahey, G. Gervais, L. A. Primeau, H. O. Doré, J. Ahern, F. M. Reynolds, A. Brunet, J. Archambault, A. Châtigny, D. Parthenais, H. Bondeau, C. Dupuis, J. W. McGown, A. P. Gélinais, F. Verner, J. E. Leroy, M. Lantôt, H. B. Cranger, W. H. Tétrault, Dallaire, J. N. Desroches, E. J. McCollum, N. Bélisle, H. E. Martineau, Roch, R. de la Cueva, T. Allaire, B. Meloche, J. B. Veber, N. Ferrault, A. Allair, N. Latrémouille, I. Nadon, G. Caisse, C. LeBlanc et les élèves de l'École Normale.

Lecture et adoption du compte rendu de la dernière conférence.

Election des officiers.— Sur motion de M. L. A. Primeau, appuyée par M. F. X. P. Demers, MM. H. Rondeau et C. LeBlanc sont nommés scrutateurs.

Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

Président . . . . .	MM. A. D. Lacroix
Vice-Président . . . . .	“ L. A. Primeau
Secrétaire . . . . .	“ C. LeBlanc
Trésorier . . . . .	“ H. B. Granger
Bibliothécaire . . . . .	“ J. O. Cassegrain

Et, sur proposition de MM. F. X. P. Demers, appuyée par M. L. A. Primeau, M. J. Archambault, H. Rondeau, F. Verner, H. Tétrault, J. N. Desroches, A. Allaire, F. M. Reynolds, H. O. Doré, C. Dupuis sont nommés conseillers.

M. F. X. P. Demers propose, appuyé par M. C. Dupuis, qu'il soit loisible à M. le bibliothécaire de s'adjoindre un élève de l'École Normale comme assistant. Adopté.

Proposé par M. F. X. P. Demers, appuyé par M. C. Dupuis :

“Qu'un vote de remerciements soit offert aux officiers sortant de charge, pour la manière habile avec laquelle ils se sont acquittés de leurs fonctions respectives.”—Adopté.

Lecture sur l'Éducation intellectuelle par M. C. Dupuis.

Parlant de la multiplicité des systèmes d'éducation, M. Dupuis dit que pour l'observateur qui voit les choses dans leur ensemble, cette dissidence en matière d'éducation, loin d'être pour lui un sujet d'alarmes, lui fait apercevoir, au contraire, un moyen par lequel on arrivera à établir à la fin un système rationnel.

M. le Conférencier compare l'Éducation actuelle et celle d'autrefois ; il énumère les changements opérés, pour le mieux, depuis un demi-siècle.

Il trace ensuite un plan d'enseignement dans lequel il fait voir comment doivent s'exercer les facultés de l'enfant.

Les leçons de choses, dit M. Dupuis, ne doivent pas être bornées aux objets renfermés dans la maison, mais comprendre ceux qui se trouvent dans les champs, dans les bois, dans les carrières, dans les mines etc. ; elles ne doivent pas non plus finir avec le premier âge.

L'opinion qui se répand que le dessin doit être considéré comme un des éléments de l'éducation, est encore un indice des idées plus justes, sur la culture de l'esprit, qui commencent à prévaloir. M. le Conférencier indique la marche à suivre dans l'enseignement de cette branche d'instruction ; il cite de nombreux exemples.

Enfin, ajoute-t-il, en terminant :

“ Lorsque les facultés d'observation et d'invention auront acquis chez l'élève la puissance nécessaire, on pourra l'initier à la géométrie empirique, c'est-à-dire à la géométrie qui donne des solutions méthodiques, mais qui ne les démontre pas.”

Tels sont, en résumé, les principaux chefs sur lesquels M. Dupuis s'est appuyé. Sa méthode claire d'exposer un principe ou une science a été goûtée de tout l'auditoire.

Sur proposition de M. U. E. Archambault, appuyée par M. S. A. Primeau, il est unanimement résolu :

“ Que l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier a appris avec une vive satisfaction qu'un de ses membres, M. J. Ahern, a été nommé professeur à l'École Normale Laval ;

“ Que cette Association se fait un devoir d'offrir ses remerciements au gouver-

nement et au conseil de l'Instruction publique pour cette nomination ;

“ Que les confrères de M. Ahern, qui, pendant près de quinze ans, ont partagé avec lui ses peines, ses labeurs, lui offrent leurs meilleurs souhaits de bonheur et de succès, en même temps que leurs plus cordiales félicitations.”

LOI DE PENSION DE RETRAITE.

Cette loi fait le sujet d'une longue discussion à laquelle prennent part M. l'inspecteur Lippens, MM. F. X. P. Demers, A. Châtigny, J. Ahern, C. Dupuis, A. P. Gélinas et A. Allaire.

M. U. E. Arceambault résume les débats. Il passe en revue tout ce qui a été dit, répondant à toutes les questions qu'on lui pose.

Comme tout le monde, il reconnaît que la loi est imparfaite, qu'elle est entachée de vices qu'il faudra faire disparaître plus tard ; mais, n'oublions pas, ajoute M. Archambault, que sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, agir avec une grande prudence est d'une absolue nécessité.

En terminant, il dit que la seule chose pratique à faire pour régler certaines difficultés qui sont maintenant pendantes, serait de nommer un comité.

M. A. Châtigny propose alors, secondé par M. H. Tétrault, et il est résolu :

“ Qu'un comité soit nommé pour aviser aux moyens à prendre pour sauvegarder les droits relatifs au Fonds de pension concernant le 10/10 additionnel pour assurer une pension à la veuve du fonctionnaire, pour les années écoulées entre 1880-86. Et que ce comité soit composé de MM. J. O. Cassegrain, F. X. P. Demers, T. M. Reynolds, du moteur et du second. A cet effet, cette Association lui délègue tous les pouvoirs nécessaires.”

M. le président remercie M. Archambault pour ses remarques pleines d'à-propos concernant le Fonds de retraite.

L'Association n'a aucun doute, dit-il, que son délégué saura toujours faire valoir les droits des instituteurs devant la commission administrative.

Entretien sur la musique par M. J. N. Desroches.

M. Desroches commence par définir la musique, puis parle de son origine et de son influence sur les masses.

A l'appui de ce qu'il avance, il donne les preuves les plus convaincantes.

A plusieurs reprises, il est vivement applaudi.

La lecture de M. J. N. Desroches est suivie d'une causerie sur la “ Plume métallique et la Plume d'oie,” par M. R. de la Cueva.

Ce mousieur dit de fort belles choses de la plume d'oie. Par de nombreux exemples qu'il cite, il fait voir que cette dernière est de beaucoup préférable à la première.

M. le président complimente M. de la Cueva sur sa charmante causerie ; il finit en faisant observer que M. de la Cueva avait dû se servir de la plume d'acier la plus douce pour faire son travail.

Vu l'heure avancée, le sujet de discussion : “ Quelle est la meilleure méthode d'enseigner l'histoire et quelle en est l'utilité pour l'éducation de l'enfance ? ” est renvoyé à la prochaine assemblée.

M. J. N. Desroches, secondé par M. H. B. Granger, propose, et il est résolu :

“ Que la séance soit ajournée jusqu'au dernier vendredi de janvier prochain, à 9½ heures précises de l'avant-midi.”

C. LEBLANC,  
Secrétaire.

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

I.

A LA NATURE.

*Nulla natura est que non sit ex Deo.*  
(Saint Augustin.)

Je t'aime et je t'admire, ô féconde nature !  
Et quand mes yeux ravis contemplant ta beauté,  
Je m'émeus et tressaille, ainsi qu'à la lecture  
D'un poème enchanté.

O terre, je comprends que des âmes choisies,  
Qui de la raison seule acceptent le flambeau,  
N'aient voulu voir qu'en toi toutes les poésies  
Et la source du beau ;

Que tant de beaux esprits de la Grèce et de Rome  
Aient pu croire jadis à ton éternité,  
Et même te vouer le culte que doit l'homme  
À la divinité !

C'est que tu réfléchis, comme un miroir fidèle,  
Du Créateur divin les beautés, les grandeurs,  
Et qu'un de ses rayons sur ta sphère immortelle  
A versé ses splendeurs.

A. B. ROUTIER.

## II.

## LA PATRIE.

Enfants, le ciel, le ciel sur nos campagnes  
 A déployé de bien vives couleurs.  
 Sur nos lacs bleus, sur nos vertes montagnes,  
 Le ciel répand ses plus riches splendeurs.  
 Soit que la neige à nos bois étincelle,  
 Soit que l'été rayonne sur nos bords,—  
 Oh ! la patrie, oh ! la patrie est belle :  
 O Canada, je t'aime avec transports !

Un sang choisi, le plus pur de la France,  
 Nourrit jadis mon pays bien-aimé.  
 Sous d'autres cieus la Foi pleure en silence :  
 Au Canada le Christ est acclamé.  
 Jogues, Brébeuf, et cent martyrs encore,  
 Dans le supplice ont rougi nos bosquets :—  
 O ma patrie ! oh ! je t'aime et t'honore :  
 O Canada, pour toi tous mes respects !

Sur son berceau rugissait le tonnerre,  
 Et l'avenir, oh ! n'était pas vermeil.  
 Mais en luttant le Canada sut faire  
 Son nid d'aiglon et sa place au soleil.  
 L'Anglais le sait si nous fûmes esclaves,  
 Et si ce peuple aima sa liberté :—  
 O ma patrie, ô le pays des braves :  
 O Canada, je t'aime avec fierté !

A la patrie, oh ! ne soyons pas traîtres :  
 N'allons jamais déserter ses hameaux.  
 Quoi ! des Yankees seraient vos rois, vos  
 [maîtres,

Vous, les enfants de superbes héros ?  
 Dans nos forêts taillons-nous un domaine :  
 Autour de nous plantons de beaux vergers :—  
 J'entends chanter le clocher dans la plaine :  
 Il est amer, le pain des étrangers !

L'abbé APOLLINAIRE GINGRAS.

## DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

(Fautes à relever.— Livraison précédente, page 17, 1<sup>re</sup> colonne, IV, ligne 1<sup>re</sup>, écrire *vieillard* au lieu de *viellard* ; — 2<sup>e</sup> colonne, ligne 3<sup>e</sup>, écrire *filières* au lieu de *filiers*.)

## I. IMPORTANCE D'UNE BONNE CONDUITE.

Les premiers jugements que nous portons sur nos camarades d'enfance ne s'effacent que difficilement. Après avoir perdu de vue un ancien condisciple, si nous le retrouvons dans la vie, nous le jugeons, sans y songer, d'après l'opinion qu'il nous aura donnée de lui dans sa première jeunesse. L'enfant devait avoir sans cesse cette vérité devant les yeux. Sa conduite d'aujourd'hui a une importance très grande : c'est la préparation à la vie. Ses défauts ou ses vices ne lui sont pas seulement préjudiciables pour le présent, ils lui préparent sa bonne ou sa mauvaise réputation dans le monde ; s'il veut que plus tard son existence soit facile ou honorée, il faut qu'il se conduise dès maintenant de manière à trouver partout, à sa rencontre, des visages joyeux et des mains amicales. Écolier, il pose les premiers

fondements de sa bonne renommée ; car, comme l'a dit quelqu'un avec une originalité piquante : " L'honnête enfant est un honnête homme qui n'a pas fini sa croissance. " (*Magasin pittoresque.*)

## II. L'ESSAIM D'ABEILLES.

Quand les abeilles sont établies dans une ruche, beaucoup d'entre elles parcourent les environs pour récolter le miel ; les autres se mettent à construire les rayons pour les œufs, qui sont en si grand nombre que, souvent, au bout de quelque temps, les habitants de la ruche sont trop nombreux ; alors, une partie des abeilles doit émigrer pour aller fonder un nouvel établissement avec une jeune reine, qu'on a laissée éclore. Cette colonie, qu'on appelle essaim, se repose d'abord à peu de distance de la ruche, sur une branche d'arbre, où elle se forme en pelote plus grosse que les deux poings, et au centre de laquelle se trouve la reine. Il est alors facile, en coupant la branche, de prendre l'essaim tout entier, et de l'enfermer dans une ruche. Quand on a laissé échapper un essaim, on peut encore le reprendre en faisant un grand bruit, qui effraye les mouches et les force à s'abattre, ou bien en leur jetant de l'eau, qu'elles prennent pour de la pluie. (*Magasin pittoresque.*)

## III. L'EXTRÊME-ONCTION.

C'est à la vue du tombeau, portique silencieux d'un autre monde, que le christianisme déploie sa sublimité. Si la plupart des cultes antiques ont consacré la cendre des morts, aucun n'a songé à préparer l'âme pour ces rivages inconnus, dont (1) on ne revient jamais. Venez voir le plus beau spectacle que puisse présenter la terre : venez voir mourir le fidèle. Cet homme n'est plus l'homme du monde, il n'appartient plus à son pays ; toutes ses relations avec la société cessent. Pour lui, le calcul par le temps finit, et il ne date plus que de la grande ère de l'éternité. Un prêtre assis à son chevet le console. Ce ministre saint s'entretient avec l'agonisant de l'immortalité de son âme ; et la scène sublime que l'antiquité entière n'a présentée qu'une seule fois dans le premier de ses philosophes mourants (2), cette scène se renouvelle chaque jour sur l'humble grabat du dernier des chrétiens qui expire. Enfin le moment suprême est arrivé ; un sacrement a ouvert à ce juste les portes du monde, un sacrement va les clore ; la religion le balance dans le berceau de sa vie, ses beaux chants et sa main maternelle l'endormiront encore dans le berceau de la mort. Elle prépare le baptême de cette seconde naissance ; mais ce n'est plus l'eau qu'elle choisit, c'est l'huile, emblème de l'incorruptibilité céleste. Le sacrement libérateur rompt peu à peu les attaches du fidèle ; son âme, à moitié échappée de son corps, devient presque visible sur son visage. Déjà, il entend les concerts des séraphins ; déjà, il est prêt à s'envoler vers les régions où l'invite cette espérance divine, fille de la vertu et de la mort. Cependant, l'ange de la paix, descendant vers ce juste, touche de son

(1) La grammaire exigerait *d'où*.

(2) Socrate, né à Athènes, 470 avant J. C., mort en 400. Il fut injustement accusé de vouloir détruire la religion, et, en conséquence, condamné à boire la ciguë. Dans ses derniers moments, il s'entretenait encore de l'immortalité de l'âme avec ceux de ses amis qui étaient présents.

sceptre d'or ses yeux fatigués, et les ferme délicieusement à la lumière. Il meurt, et l'on n'a point entendu son dernier soupir ; il meurt, et longtemps après qu'il n'est plus, ses amis font silence autour de sa couche, car ils croient qu'il sommeille encore, tant ce chrétien a passé avec douceur.

(CHATEAUBRIAND.)

IV. LA MAIN.

Abstraction faite des facultés de notre âme et de notre intelligence, c'est la main qui assure notre supériorité sur les animaux. Nous n'avons, certes, ni la force de l'éléphant, ni l'agilité du cheval, ni la faculté de locomotion du regard de l'aigle, ni la finesse d'odorat du lévrier. Mais nous avons la main, instrument docile de notre volonté. Par cette main, nous faisons ce que nul animal ne peut faire ; par cette main, nous manifestons la plupart de nos sentiments. C'est la main qui façonne la lyre, érige des autels, transmet à la postérité les événements mémorables ou les œuvres de l'imagination. C'est la main qui menace, qui implore, s'arme pour la guerre, ou signe le traité de paix. Les patriarches posent leur main droite sur la tête de leurs enfants, et les bénissent ; Moïse, debout sur la montagne, pendant que les Israélites combattent, élève ses mains vers Dieu pour obtenir sa grâce par cette supplication. David, de sa petite main, attache à sa fronde la pierre du ruisseau, et renverse le géant Goliath.

Assuérus incline vers Esther sa main qui tient le sceptre, et l'arrêt de proscription de la race juive est aboli. C'est la main du pontife qui consacre le prêtre, la main de l'homme dont on invoque le témoignage qui adjure le ciel et atteste le serment ; la main de l'ami qui par son attouchement fait tressailler le cœur ; la main d'un être aimé que nous aspirons à saisir encore à sa dernière heure.

Les mains calleuses de l'ouvrier sont un indice de sa profession ; les mains amaigries du pauvre ou du malade nous révèlent sa souffrance. Les mains délicates sont un signe d'aristocratie.

(XAVIER MARMIER.)

V. LE TEMPS ACTUEL ET LE TEMPS PASSÉ.

Ce serait tout ensemble une grande injustice et une mauvaïse humeur bien stérile de faire le procès à notre siècle, et d'exalter les temps passés aux dépens de celui où Dieu nous a fait vivre. Dans cette appréciation des époques, on se rappelle mal les abus auxquels on a échappé, les fléaux qui se sont succédé du temps de nos pères, les calamités de toutes sortes (1) que nous aurions subies comme eux, et dont nous les avons entendus gémir, mais que nous n'avons pas assez senties, parce qu'elles n'ont pas pesé sur nous. Aujourd'hui, au contraire, le temps nous enveloppe de toutes parts (2) ; les nécessités de notre position, quelque tolérables qu'elles puissent être, nous serrent de si près, qu'il n'est pas possible que nous les oublions, même un moment. Aussi, combien de gens n'avons-nous pas vus se plaindre en termes amers de quelques contrariétés qu'ils n'ont pas su dominer ! Combien

encore de plaintes iniques n'avons-nous pas entendu faire contre les lois, les usages que la société a consacrés ! Eh bien ! parce que tout ce qui sort de la main de l'homme ne peut être marqué du sceau de cette perfection qu'il n'a pas reçue lui-même, est-ce une raison pour méconnaître les bienfaits du régime sous lequel il nous a été donné de vivre ? Non, non : ne nous laissons pas tromper par ce que nous voyons de défectueux autour de nous. Quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise (3), le bien est en progrès, car Dieu nous mène. Voyez combien de siècles l'homme a vécu dans l'ignorance et la barbarie, l'effroyable quantité de maux qu'il a eu à surmonter, et qu'il a surmontée en effet ! Et quelles que soient vos préventions, quelques (4) nombreuses améliorations que votre esprit conçoive encore dans l'avenir, interrogez votre conscience : elle vous répondra que le temps où vous vivez est celui où vous auriez voulu vivre, si Dieu vous eût laissé le choix.

(3) C'est-à-dire *quelque chose que l'on fasse et quelque chose que l'on dise...*

(4) *Quelle est ici adjectif, parce qu'il modifie améliorations et non pas nombreuses.*

VI. L'EXISTENCE DE DIEU PROUVÉE PAR L'ORDRE ET LES BEAUTÉS DE LA NATURE.

Qu'il est grand, qu'il est beau, le spectacle que présente la nature ! Et qui de nous peut rester indifférent à cet ensemble de merveilles dont elle ne cesse de frapper nos regards ? Même parmi les athées, en est-il un qui n'en soit quelquefois profondément ému, et qui, dans ces moments où les passions sont plus calmes, où la raison semble briller d'une lumière plus pure, ne soit effrayé de ses propres systèmes, et, par un sentiment plus fort que tous les sophismes, ne soit, comme malgré lui, rappelé à l'Être souverain, qu'il n'est pas plus en notre pouvoir de bannir de la pensée que de cet univers ? Nous bornant à parler ici de ces choses qui, pour être senties, ne demandent ni science, ni pénibles efforts, et qui malheureusement nous frappent d'autant moins qu'elles nous sont familières, quel enchaînement de phénomènes merveilleux, si propres à nous éblouir jusqu'à la Divinité, n'offre pas le monde planétaire auquel nous appartenons ? ces globes lumineux qui, depuis tant de siècles, roulent majestueusement dans l'espace, sans jamais s'écarter de leur orbite, ni se choquer dans leurs révolutions ; ce soleil suspendu à la voûte céleste, comme une lampe de feu, qui vivifie toute la nature, et se trouve placé à la distance convenable pour éclairer, échauffer la terre, sans l'embraser de ses ardeurs ; cet astre qui préside à la nuit avec ses douces clartés, ses phases, son cours inconstant et pourtant régulier, dont le génie de l'homme à su tirer tant d'avantages ; cette terre si féconde, sur laquelle on voit se perpétuer par des lois constantes une multitude d'êtres vivants, avec cette proportion des deux sexes, de morts et de naissances, qui fait qu'elle n'est jamais désertée ni surchargée d'habitants ; ces mers immenses avec leurs agitations périodiques et si mystérieuses ; ces éléments qui se mélangent, se modifient, se combinent de manière à suffire aux besoins, à la vie de cette multitude prodigieuse d'êtres qui sont si variés dans leur structure et leur grandeur ; enfin ce cours si réglé des saisons qui re-

(1) Ou bien de toute sorte.

(2) On écrit aussi de toute part.

produit sans cesse la terre sous des formes nouvelles; qui, après le repos de l'hiver, la présente successivement embellie de toutes les fleurs du printemps, enrichie des moissons de l'été, couronné des fruits de l'automne, et fait ainsi rouler l'année dans un cercle de scènes variées sans confusion, et semblables sans monotonie, tout cela ne forme-t-il pas un ensemble de parties, dont vous ne pouvez détacher une seule sans rompre l'harmonie universelle? et, de là, comment ne pas remonter au principe, auteur et conservateur de cette admirable unité, à l'esprit immortel qui, embrassant tout dans sa vaste prévoyance, fait tout marcher à ses fins avec autant de force que de sagesse. (FRAYSSINOUS.)

J. O. C.

## DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

Ne me parlez pas de ces misérables-là, c'est la lie du genre humain. (ACADÉMIE.)

Elle sortait de maladie.

Là, vivant à discrétion,

La galande fit chère lie.

(LA FONTAINE.)

La vraie liberté est celle qui lie tous les intérêts privés à l'intérêt commun. (BOSSUET.)

C'est sous Charles V que les fleurs de lis, qui étaient sans nombre dans l'écu de France, commencèrent à être réduites à trois, en l'honneur, dit un historien, de la Sainte Trinité. (SAINT-FOIX.)

Il ne faut pas attendre, pour faire pénitence, qu'on soit au lit de mort. (ACADÉMIE.)

On lit les anciens par une espèce de devoir; on ne lit les modernes que pour le plaisir. (FONTENELLE.)

Les azalées ont mêlé leurs fleurs et leurs parfums à la verdure de nos lierres. (CHATEAUBRIAND.)

Ils se lièrent d'amitié dès qu'ils se connurent.

Du lieu saint à pas lents je montais les degrés,

Encore jonchés de fleurs et de rameaux sacrés.

(C. DELAVIGNE.)

J'ai lu, dis-je, en certain auteur,

Que ce chat exterminateur,

Vrai Cerbère, était craint une lieue à la

[ronde.

(LA FONTAINE.)

D'un limier haletant, au moment qu'il aboie,

Le trait perce la gueule et se trompe de proie.

(DESAINTEANGE.)

Il faut que vous limiez ce poème plusieurs fois encore, afin d'en rendre la lecture supportable.

L'aigle méprise le lion, et lui enlève impunément sa proie. (BUFFON.)

Nous ne lions pas toujours bien nos idées, nos pensées.

Un livre vous déplaît, qui vous force à le lire ?

(BOILEAU.)

Accourez, troupe savante,

Des sons que ma lyre enfante

Ces arbres sont réjouis.

(IDEM.)

Vous pouvez avec lui braver en assurance  
Tous les maux que sur nous l'ire du ciel répand.

(MOLIÈRE.)

Nous avons acheté du papier lissé.

Il faut lisser ces amandes au plus tôt.

Je promenais mes doigts avec plaisir sur le  
lissé du cylindre. (J.-J. ROUSSEAU.)

Vous êtes les enfants des belliqueux lycées!

Là vous applaudissiez nos gloires passées.

(V. HUGO.)

Je suis tombé, à l'ouverture du livre, sur le pas-  
sage dont j'avais besoin. (ACADÉMIE.)

Des douze onces qui composaient la livre de  
Charlemagne, Philippe I en prit huit pour former  
le poids de marc à l'usage des monnayeurs; le roi  
Jean doubla le marc et composa la livre actuelle  
de seize onces. (SAIGÉY.)

La livre tournois était de vingt sous.

Cette pente à imiter qui est dans les enfants,  
produit des maux infinis quand on les livre à des  
gens sans vertu qui ne se contraignent guère de-  
vant eux. (FÉNELON.)

Masséna livrait les Autrichiens épuisés, ré-  
duits de plus d'un tiers, au général Bonaparte.

(THIERS.)

Il est d'autres esprit dont la dévotion

Attache à des livrets toute son action,

S'applique à des tableaux, s'arrête à des  
[images.

(CORNEILLE.)

Un droit très onéreux est celui des lods et  
ventes; c'est un impôt qu'on paye au seigneur  
toutes les fois qu'on vend ou qu'on achète des  
terres de sa seigneurie. (DE TOCQUEVILLE.)

Tu surpasses l'esprit d'Homère et de Virgile,

Qui leurs vers à ton los ne peuvent égaler.

(REGNIER.)

Tout passe, tout finit, tout s'efface; en un mot,  
Tout change: changeons donc, puisque c'est  
[notre lot.

(COLLIN D'HARLEVILLE.)

On vient de jeter le loch; le navire file dix  
nœuds. (CHATEAUBRIAND.)

Les loochs se prennent ordinairement par cuil-  
lerées. (ACADÉMIE.)

Mes chemises tombaient en loques.

(CHATEAUBRIAND.)

La loche est un petit poisson qui se trouve dans  
les ruisseaux ou dans de petites rivières.

Regardez aux pieds de ce cheval, j'entends un  
fer qui loche. (ACADÉMIE.)

Dans ce pays d'anarchistes,

Mieux vaudrait pour l'empereur

Etre loin des nihilistes

Que d'être l'oint du Seigneur.

(ALPHONSE LAFITTE.)

J. O. C.

PHRASES A CORRIGER.

1. Nous avons essayé de les élever au-dessus d'eux-mêmes, de corriger, d'anoblir leur nature qui a tant de penchants pour le mal.
2. Léon XIII est un savant aussi bien qu'un homme d'état : son style littéraire est purement classique, et il écrit un latin qu'il est difficile de rivaliser dans notre temps.
3. Il aime également la conversation des personnes savantes, et quand un homme scientifique ou littéraire célèbre obtient une entrevue, elle se prolonge souvent au delà des limites ordinaires.
4. Parents, vos enfants vous appartiennent au même titre : vous les possédez par Dieu : c'est par lui seul que vous êtes devenus pères et mères, c'est pour lui seul qu'il vous a fait ses auxiliaires dans la continuation de son œuvre créatrice.
5. Durant une ondéa à Boston il est tombé des nues grand nombre d'anguilles d'eau douce, dans les environs de la rue Essex. Une d'elles mesurant deux pieds de long a tombé sur le toit en vitre d'une manufacture à soulier où elle s'est débattue 10 à 15 minutes avant d'expirer.
6. Plusieurs citoyens se rappellent encore du vénérable Capucin.
7. Laissez le lait exposé à la chaleur de l'été et bien vite il se remplira de ces infiniment petits qui iront produire dans le tube digestif de l'enfant des désordres considérables dont le moins fâcheux est la diarrhée.
8. Immédiatement après le phénomène, l'évaporation fut tellement grande que des blocs de glace tombèrent sur le pont, et les cordages se couvrirent de verglas, malgré que le thermomètre marquait 66 degrés.
9. Quelle que soit la force des yeux il est imprudent de fixer directement le soleil ou tout autre foyer de lumière intense.
10. Il existe une habitude funeste dans la plupart des familles, c'est de ne pas porter assez de soin à la vue des nouveaux-nés.
11. Il ne s'ensuit pas de là qu'il faille laisser entrer la lumière de telle sorte et en telle quantité que les dormeurs en seraient aveuglés le matin à leur réveil.
12. Non, il serait regrettable que des mesures promptes ne seraient prises à l'instant afin de remédier à ce grand mal.
13. On a remplacé avec avantage sous le rapport de la solidité et de la salubrité des tuyaux de plomb par des conduits d'étain revêtu de plomb.

CORRECTIONS.

- 1... d'enoblir leur nature,.....
- 2... qu'un homme d'Etat : son style est classique (on d'une pureté classique), et, de notre temps, on ne peut que difficilement rivaliser avec lui dans sa manière d'écrire le latin.
- 3... et quand un homme de science (ou un savant) ou un écrivain (ou un littérateur) célèbre (les adjectifs scientifique et littéraire se sauraient s'appliquer aux personnes).....
- 4... qu'il vous a faits ses auxiliaires.....
5. Pendant une ondéa à Boston, il est tombé, dans les environs de la rue Essex, grand nombre d'anguilles d'eau douce. Une d'elles, mesurant deux pieds de longueur (d'après l'Académie, me-

surer ne saurait s'employer dans l'acception qu'il a ici ; mais on le trouve fréquemment dans les auteurs avec cette signification, et notamment dans Littré), est tombée sur le toit en vitre d'une manufacture de souliers, où.....

- 6 Plusieurs citoyens se rappellent encore le vénérable capucin.
7. Laissez le lait exposé à la chaleur, et bien vite, il se remplira de ces infiniment petits, qui iront produire dans le tube digestif de l'enfant des désordres considérables, dont le moins fâcheux est la diarrhée.
- 8... bien que le thermomètre marquât 66 degrés.
9. Quelle que soit la force des yeux, il est imprudent de regarder (ou de fixer directement les yeux sur) directement le soleil, où.....
- 10... c'est celle de ne pas porter assez de soin à la vue des nouveau-nés.
11. Il ne s'ensuit pas qu'il faille (ou il ne suit pas de là qu'il faille)....., que les dormeurs en soient aveuglés.....
- 12... ne fussent prises à l'instant,.....
13. On a remplacé avec avantage, sous le rapport de la solidité et de la salubrité, des tuyaux de plomb par des conduites d'étain revêtues de plomb.

J. O. C.

PROBLEMES D'ARITHMETIQUE.

COURS ÉLÉMENTAIRE.

I. Une esplanade contient 45 rangées d'arbres de chacune 125 arbres ; on les abat, et on les vend \$2.50 pièce : quelle somme en retirera-t-on ?

Réponse : \$14062.50.

Solution :

$$45 \times 125 = 5625 \text{ arbres ;}$$

$$5625 \times \$2.50 = \$14062.50 \text{ somme demandée.}$$

II. Une caisse contient 75 oranges ; une autre en contient 3 fois plus ; une troisième 15 fois plus que la deuxième : combien y a-t-il d'oranges dans ces caisses réunies ?

Réponse : 3675.

Solution :

$$75 \times 3 = 225, \text{ contenu de la 2}^{\text{e}} \text{ caisse ;}$$

$$225 \times 15 = 3375, \text{ contenu de la 3}^{\text{e}} \text{ caisse ;}$$

$$75 + 225 + 3375 = 3675, \text{ contenu des 3 caisses.}$$

III. Combien devra-t-on donner à un marchand de meubles pour remplacer 12 douzaines de chaises estimées à \$0.60 pièce, par 7 douzaines de chaises valant \$2.40 pièce ?

Réponse : \$105.20.

*Solution :*

$12 \times \$0.60 = \$7.20$ , valeur d'une douzaine de chaises, qualité inférieure ;

$12 \times \$7.20 = \$86.40$ , valeur des 12 douzaines de chaises ;

$12 \times \$2.40 = \$28.80$ , valeur d'une douzaine de chaises, qualité supérieure ;

$7 \times \$28.80 = \$191.60$ , valeur des 7 douzaines de chaises ;

$\$191.60 - \$86.40 = \$105.20$ , ce qu'on devra donner au marchand.

IV. Quel est le temps qu'emploie la lumière pour venir du soleil à la terre ? La lumière parcourt 70,000 lieues par seconde ; la distance du soleil à la terre est de 34 millions de lieues.

*Réponse :*  $8\frac{2}{3}$  minutes.

*Solution :*

$\frac{34,000,000}{70,000} = 485\frac{2}{3}$  secondes, temps demandé,

ou

$$\frac{485\frac{2}{3}}{60} = 8\frac{2}{3} \text{ minutes.}$$

V. Un père de famille laisse à ses deux enfants 458,460 acres de terres. Ces derniers partagent à leur tour leur héritage, l'un entre ses neuf enfants, l'autre entre ses trois cousins. Calculez ce qui revient à chacun des petits-enfants et à chacun des cousins.

*Réponse :* 25,470 acres à chacun des petits-enfants, et 76,410 acres à chacun des cousins.

*Solution :*

$\frac{458,460}{2} = 229,230$  acres, part de chaque enfant ;

$\frac{229,230}{9} = 25,470$  acres, part de chacun des petits-enfants ;

$\frac{229,230}{3} = 76,410$  acres, part de chacun des cousins.

VI. Sept débardeurs ont entrepris, à gain commun, de décharger des bateaux de bois. Ils ont débarqué le premier jour 50 cordes de bois, le second jour 65 cordes, et le troisième 75 cordes ; ils sont

payés à raison de 25 centins par corde : combien chacun a-t-il gagné ?

*Réponse :* \$6.78 $\frac{1}{2}$

*Solution :*

$50 + 65 + 75 = 190$  cordes, quantité de bois débarquée ;

$190 \times \$0.25 = \$47.50$ , ce qu'ont gagné les sept débardeurs ;

$\frac{\$47.50}{7} = \$6.78\frac{1}{2}$ , ce que chacun d'eux a gagné.

VII. Quelle portion d'un ouvrage deux ouvriers, travaillant ensemble, feraient-ils en 1 jour, si, travaillant seuls, ils pouvaient l'achever, l'un en 6 jours, l'autre en 7 jours ?

*Réponse :*  $\frac{1}{2}$ .

*Solution :*

Les deux ouvriers, travaillant seuls, feraient respectivement  $\frac{1}{6}$  et  $\frac{1}{7}$  de l'ouvrage par jour ; travaillant ensemble, ils feraient une portion de l'ouvrage égale à la somme de ces deux fractions, c'est-à-dire

$$\frac{1}{6} + \frac{1}{7},$$

ou

$$\frac{7}{42} + \frac{6}{42} = \frac{1}{2}.$$

VIII. Existe-t-il une différence entre les deux fractions  $\frac{1}{3}$  et  $\frac{1}{2}$  ?

*Réponse :* Oui, la dernière surpasse la première de  $\frac{1}{6}$ .

*Solution :*

En multipliant les deux termes de la première fraction, par 21, nous obtenons  $\frac{7}{3}$  ; puis retranchons cette nouvelle fraction de  $\frac{7}{2}$ , nous aurons  $\frac{1}{6}$  pour différence.

COURS MOYEN.

I. Quel est l'intérêt de \$345 à 6% par an pour 8 mois ?

*Réponse :* \$13.80.

*Solution :*

L'intérêt d'un an (ou 12 mois) =  $\frac{\$345 \times 6}{100} = \$20.70$ .

L'intérêt de 8 mois (ou  $\frac{2}{3}$  d'un an) =  $\frac{\$20.70 \times 2}{3} = \$13.80$ .

II. Quel est l'intérêt de \$150.75 à 6½% par an pour 12 semaines ?

Réponse : \$2.25.

Solution :

$$\text{L'intérêt d'un an (ou 52 semaines)} = \frac{\$150.75 \times 6\frac{1}{2}}{100} = \$9.79.$$

$$\text{L'intérêt de 12 semaines} = \frac{\$9.79 \times 12}{52} = \$2.25...$$

III. Quel est l'intérêt de \$350.00 à 6% par an pour 3 ans 4 mois et 6 jours (intérêt simple) ?

Réponse : \$70.35.

Solution :

$$\text{L'intérêt d'un an} = \frac{\$350 \times 6}{100} = \$21.00.$$

$$\text{L'intérêt de 3 ans} = \$21.00 \times 3 = \$63.00.$$

$$\text{L'intérêt de 4 mois} = \frac{\$21.00 \times 4}{12} = \frac{\$21.00}{3} = \$7.00.$$

$$\text{L'intérêt de 6 jours (6 jours} = \frac{1}{10} \text{ d'un an)} = \frac{\$21.00}{60} = \$0.35.$$

$$\text{D'où l'intérêt demandé} = \$63.00 + \$7.00 + \$0.35 = \$70.35.$$

IV. Quel est le montant de \$250.00 à 5% par an pour 13 semaines ?

Réponse : \$253.12½.

Solution :

$$\text{L'intérêt d'un an (ou 52 semaines)} = \frac{\$250.00 \times 5}{100} = \$12.50.$$

$$\text{L'intérêt de 13 semaines (13 semaines} = \frac{1}{4} \text{ d'un an)} = \frac{\$12.50}{4} = \$3.12\frac{1}{2}.$$

$$\text{Le montant demandé} = \$250.00 + \$3.12\frac{1}{2} = \$253.12\frac{1}{2}.$$

V. Quel est le montant de \$675.50 à 4½% pour 3 ans et 9 mois (intérêt simple) ?

Réponse : \$789.49.

Solution :

$$\frac{\$675.50 \times 4\frac{1}{2}}{100} = \$30.39\frac{1}{2} = \text{l'intérêt d'un an.}$$

$$\$30.39\frac{1}{2} \times 3\frac{3}{4} = \$113.99 = \text{l'intérêt de 3 ans et 9 mois.}$$

$$\$675.50 + \$113.99 = \$789.49, \text{ montant demandé.}$$

Quel est l'intérêt de \$150.75 à 5% par an pour 30 jours ?

Réponse : \$0.62½.

Solution :

$$\frac{\$150.75 \times 5}{100} = \$7.53\frac{1}{2} = \text{l'intérêt d'un an.}$$

$$\frac{\$7.53\frac{1}{2} \times 30}{360} = \frac{\$7.53\frac{1}{2}}{12} = \$0.62\frac{1}{2} = \text{l'intérêt demandé.}$$

VII. Quel est le montant de \$125.75 à 5% par an pour 72 jours ?

Réponse : \$1.25½.

Solution :

$$\text{L'intérêt d'un an} = \frac{\$125.75 \times 5}{100} = \$6.28\frac{1}{2}.$$

$$\text{L'intérêt de 72 jours ou } \frac{2}{5} \text{ d'un an} = \frac{\$6.28\frac{1}{2}}{5} = \$1.25\frac{1}{2}.$$

Quel est l'intérêt de \$135.40 à 6½% par an pour 11 semaines ?

Réponse : \$1.86.

Solution :

$$\frac{\$134.40 \times 6\frac{1}{2}}{100} = \$8.80, \text{ intérêt d'un an.}$$

$$\frac{\$8.80 \times 11}{52} = \$1.86..., \text{ intérêt de 11 semaines.}$$

J. O. C.

## LECTURE POUR TOUS

### PHYSIOLOGIE.

- a) USAGES DU SANG. — 1. C'est l'agent principal de la nutrition ;
2. Il sert à l'entretien et au développement des organes ;
3. Il forme les matières des sécrétions ;
4. Il est le siège d'une combustion intérieure qui donne au corps la chaleur animale ;
5. Plus il est riche en globules, plus la chaleur animale est considérable ;
6. Il influe sur le tempérament ; ainsi le tempérament sanguin est alimenté par un sang plus riche en globules que le tempérament lymphatique ;
7. Il produit la vitalité de l'organisme ;
8. Lorsque les aliments ne sont pas

suffisamment chargés de certains principes, le sang les enlève aux organes, en provoque l'affaiblissement et peut ainsi servir à indiquer les vices de l'alimentation;

9. Il sert au transport des éléments organiques usés qui y sont amenés par un système de vaisseaux lymphatiques, tandis que l'autre système de vaisseaux lymphatiques (chylifères) est chargé de l'enrichir des produits digérés.—

b) CIRCULATION.— C'est une fonction en vertu de laquelle le sang, continuellement transporté de l'appareil respiratoire aux autres organes, est sans cesse ramené de ces mêmes organes à l'appareil respiratoire.

On peut distinguer 2 circulations :

1° La GRANDE CIRCULATION transporte le sang artériel du ventricule gauche aux organes qu'il doit nourrir; les veines-caves le ramènent à l'oreillette droite.

2° La PETITE CIRCULATION transporte le sang veineux du ventricule droit à l'appareil respiratoire; les veines pulmonaires le ramènent à l'oreillette gauche.

c) Causes de la circulation.

- 1° Les contractions du cœur ;
- 2° L'élasticité des artères ;
- 3° La respiration ;
- 4° Le mouvement ;
- 5° L'excitation nerveuse.

d) Mécanisme de la circulation.

1.— Sous l'influence de la vie, les ventricules se contractent simultanément. (*Systole.*)

II.— Le sang ouvre les *valvules sigmoïdes*: le sang artériel du ventricule gauche pénètre dans l'artère aorte; le sang artériel du ventricule droit entre dans l'artère pulmonaire.

Causes de la circulation artérielle.

1° Par suite de leur élasticité, les parois des artères, un moment distendues, reviennent sur elles-mêmes; d'une manière continue, elles poussent le sang dans la profondeur des organes.

2° Le sang circule d'autant plus lentement que les ramifications des artères sont plus nombreuses.

3° L'expiration active la circulation artérielle.

III.— a) Le sang de l'artère-aorte et de ses ramifications, pénètre dans les capillaires de la nutrition ou de la grande circulation.

IV.— b) Le sang de l'artère pulmonaire et de ses ramifications, entre dans les capillaires de la respiration ou de la petite circulation.

Causes de la circulation capillaire.

1° Dans les capillaires, le sang circule en vertu du mouvement acquis dans les artères; 2° et de la contractilité de ces vaisseaux au diamètre microscopique; 3° l'expiration active la circulation capillaire.

V.— a) Des capillaires de la nutrition, le sang appauvri passe dans les veines; en même temps, les vaisseaux lymphatiques y ramènent les parties usées des organes, mélangées à la lymphe, liquide, incolore. Les veines stomacales, intestinales et les vaisseaux lymphatiques-chylifères y mêlent les produits absorbés de la digestion.

Les veines se réunissent en 2 troncs: la *veine-cave supérieure*, où aboutissent les veines de la partie supérieure du corps; et la *veine-cave inférieure*, où viennent s'ouvrir les veines de la partie inférieure du corps.

Ces deux troncs déversent leurs produits dans l'oreillette droite.

VI.— b) Des capillaires de la respiration, le sang, transformé en sang artériel, passe dans les *veines pulmonaires*, qui le conduisent dans l'oreillette gauche.

Causes de la circulation veineuse.

1° Dans les veines, le sang circule en vertu de la vitesse acquise; 2° les *exercices musculaires* précipitent le mouvement; 3° les *valvules* le favorisent contre l'action de la pesanteur; 4° l'inspiration l'active, tandis que l'expiration le ralentit.—

VII.— Les oreillettes ayant reçu le sang des veines se contractent à leur tour. En même temps, les ventricules se dilatent (*diastole*); le sang y tombe par les *valvules mitrale et tricuspide*.

A partir de ce moment, les mêmes phénomènes se reproduisent.

F. LESOIR.

#### CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est D'UN DOLLAR ou de DEUX DOLLARS par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des "Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain."

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Editeurs-Propriétaires.

Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.